CHARTRES . VOTRE VILLE

#191 JUILLET-AOÛT 2019 | www.chartres.fr







vec votre application Chartres, découvrez toute la programmation estivale : concerts, animations, événements sportifs et culturels....

▶ À télécharger gratuitement sur AppleStore et GameStore Android, avec le mot-clef: « Chartres », tout simplement!





Comment nous occupons vos vacances

Que faire de vos vacances et de celles de votre famille, quand peu de Chartrains (comme les Français en général) peuvent prendre des congés hors de Chartres pendant les deux mois des vacances scolaires?

Ce journal s'applique à vous décrire toutes les activités que nous vous proposons, que vous soyez jeunes ou séniors, ou bien actifs désireux de souffler un peu. Nous avons essayé d'être exhaustifs, c'est-à-dire de n'oublier personne.

Les enfants d'abord, avec des animations entre sport et culture. C'est le temps des découvertes. Les plus belles se prolongeront peut-être à la rentrée, quand toutes nos associations tiendront salon début septembre. La découverte deviendra peut-être passion durable...

Les séniors aussi, pour maintenir le lien quand la société devient plus mobile et se disperse au bonheur des horizons de l'été.

Ces activités sont parfois payantes, toujours modérément, souvent selon vos moyens et vos possibilités. Le prix, c'est aussi la garantie d'un encadrement présent et qualifié, gage de sécurité et de bonne pratique. Car la gratuité n'existe pas. Quand elle s'affiche, c'est qu'elle est financée par les impôts de tous les Chartrains. C'est affaire de solidarité puisque Chartres appartient à tous ses habitants. C'est aussi affaire d'attractivité, pour attirer des visiteurs et peut-être séduire de futurs habitants. Chartres en Lumières et Chartrestivales entrent dans cette catégorie: nous mettons en scène la première, nous subventionnons largement les bénévoles de la seconde. La beauté du patrimoine ou le plaisir d'un spectacle valent toujours davantage quand on peut les partager sans arrière-pensée. Et presque tous les soirs.

Nous vous parlons aussi de nos projets, du nouveau quartier de la gare au Pôle Administratif. Tout avance, même si nous souhaiterions que tout aille plus vite.

Le mois dernier, je vous décrivais en détail notre démarche d'aménagement de l'esplanade de la Cathédrale et de réhabilitation du Cloître Notre Dame. Je vous disais que nous n'avions pas d'échéance, que nous étions attachés à marcher progressivement vers quelque chose de consensuel, s'agissant de l'écrin d'un monument qui fait la fierté des Chartrains et la gloire de Chartres dans le monde entier.

Ce mois-ci, je suis en mesure de vous dévoiler de nouvelles images d'architecte, qui montrent l'évolution de nos réflexions, et qui tiennent compte de vos réactions après la publication des précédentes. Vous trouverez donc plus loin un article et surtout un lien internet qui vous permettra de vous faire une idée à travers un film en 3D, comme si vous y étiez.

Nous resterons évidemment très attentifs à vos commentaires et à vos réflexions. Entendons-nous bien: ces images et ce film ne constituent qu'une étape dans l'élaboration de ce projet majeur.

Les vacances, c'est aussi le moment de prendre du recul, et la chance de pouvoir réfléchir à tête reposée.

Je vous les souhaite les meilleures possibles.





HÔTEL DE VILLE PLACE DES HALLES 28 019 CHARTRES CEDEX TEL.: 02 37 23 40 00 votreville@agglo-ville. chartres.fr

www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION

NICOLAS CALVEZ LOÏC JAOUEN FRANCK LECHIEN STÉPHANE LEFEBVRE MÉLANIE LELION JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE, MISE EN PAGE

studio graphique, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORAULT IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

31000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:

à parution N° ISSN: 1257-5194

N° 155N: 1257-5194



Cet été, profitez de Chartres en lumières à la tombée de la nuit

14

URBANISME AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE









SOMMAIRE

URBANISMEUN FILM AUTOUR
DE LA PASSERELLE

58

ANIMATIONS VOTRE ÉTÉ À CHARTRES

84

QUARTIER CHANZY/ COMTESSES







Sortez avec le CCAS

Chaque été, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chartres propose des sorties aux 60 ans et plus. Il reste encore des places disponibles pour la sortie à Nogent-le-Phaye.



anguet des seniors, Semaine bleue, repas dansant, gala de Noël... Toute l'année, le CCAS propose des animations à tous les seniors chartrains et aux personnes en perte d'autonomie ou bénéficiant social. d'accompagnement La période estivale ne fait pas exception à la règle. Ces sorties représentent des moments d'échanges et de partages et permettent de lutter contre l'isolement. Trois sorties sont ainsi programmées en juillet et août. À noter que les clubs seniors des résidences Marcel-Gaujard et Silvia-Monfort restent ouverts pendant l'été, de même que celui des Clos, qui accueille les seniors au foyer-restaurant situé rue de

Bretigny. Le club de Rechèvres est fermé en août: les adhérents peuvent se rendre dans les autres clubs du CCAS.

Journée à la mer, en Normandie

Mardi 2 juillet, visite d'une fromagerie à Camembert (Orne) et dégustation puis déjeuner prévu à Deauville (Calvados). Tarifs: 83 euros pour les Chartrains, 107, 90 euros pour les personnes extérieures.

Découverte d'une ferme pédagogique

Mardi 9 juillet, visite de la ferme pédagogique de Nogent-le-Phaye, La Renaissance. Sortie réservée aux personnes chartraines à mobilité réduite. Tarifs: 10 euros.

Visite du zoo de Beauval

Vendredi 2 août, visite libre du parc de Beauval, déjeuner sur le site et survol du parc en télécabine. Tarifs: 79 € pour les Chartrains, 102, 70 pour les personnes extérieures

- ► Les manifestations du CCAS à la rentrée mardi 10 septembre: repas dansant à Chartrexpo. Du 21 au 28 septembre: séjour dans le Jura.
- ► Centre communal d'action sociale, service Animations, 32 boulevard Chasles. Tél. 0237184723.

Fortes chaleurs : bénéficiez d'une attention particulière

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a révélé la nécessité d'adapter un dispositif de prévention et de soins à destination des personnes fragilisées. Le CCAS de Chartres les incite à se faire connaître pour bénéficier d'une attention en cas de déclenchement du plan canicule.



révenir d'éventuels accidents de santé en cas de fortes températures, c'est l'objectif du plan canicule. Quatre niveaux d'alerte déterminent les actions à mener pour réduire au maximum les risques pour

les personnes vulnérables.

La gestion de la canicule est organisée à l'échelle départementale par la mobilisation des services de l'État, du Conseil départemental, des communes et des partenaires privés. Elle comprend le recensement des personnes vulnérables; une campagne de sensibilisation; et un réseau de remontée de l'information et de veille sanitaire.

Un fichier des personnes isolées

À Chartres, le CCAS recense les personnes âgées et/ou handicapées qui font la demande d'une attention particulière en cas de très fortes températures. Elles sont inscrites dans un registre nominatif qui permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule. La démarche d'inscription est volontaire.

- ▶ Si vous êtes isolé(e)s ou de santé fragile, ou que vous connaissez une personne dans cette situation, inscrivez-vous/la au registre des personnes fragiles du CCAS: Tél. 0237184700.
- Canicule Info service: 0800 06 66 66.



Opération tranquillité vacances : inscrivez-vous!

José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation, et à l'Occupation du domaine public, vous incite à vous inscrire à l'Opération tranquillité vacances.

Votre Ville: Pouvez-vous nous rappeler les principes du dispositif de l'Opération tranquillité vacances?

José Rolo: Ce service existe depuis plus de 20 ans et assure une présence policière gratuite dans votre quartier durant votre absence, que ce soit en période estivale ou pendant le reste de l'année. La police municipale de Chartres et la Police nationale travaillent ensemble pour surveiller votre logement et effectuer des passages de manière aléatoire. Ils vérifient si les portes et fenêtres sont bien fermées, s'il n'y a aucun signe de dégradation... L'année dernière, en juillet et août, 248 personnes ont bénéficié

de ce dispositif, ce qui représente au total 1873 passages des agents de police. J'incite véritablement les Chartrains à s'y inscrire pour partir en vacances l'esprit tranquille, ce dispositif constitue une aide efficace contre le cambriolage. Il est gratuit, et l'inscription peut se faire jusqu'à deux jours avant votre départ.

ARRÊTÉ SUR L'OCCUPATION ABUSIVE DU DOMAINE PUBLIC

Depuis le 1er avril, et jusqu'au 30 septembre, la municipalité a pris un arrêté portant sur l'occupation abusive du domaine public et la consommation d'alcool sur la voie publique. Ainsi, la consommation de boissons alcoolisées, entraînant un trouble à l'ordre public, est interdite dans l'hyper-centre, dans certaines voies proches du centre-ville, dans le secteur de la basse-ville, dans le quartier de la Madeleine (mail Jean-de-Dunois) et celui des Clos (mail

des Petits-Clos, place de Beaulieu, espaces de jeux pour enfants). L'interdiction ne s'applique pas dans les lieux suivants: terrasses de cafés, restaurant autorisées, aires de pique-nique aménagées, lieux de manifestations locales. De plus, durant cette même période, est interdite tout comportement qui constitue une entrave à la libre circulation

Les élèves de la ville sensibilisés au déplacement à vélo

Mercredi 12 juin, les enfants qualifiés pour la finale des Pistes d'éducation routière avaient rendez-vous à l'école Jacques-Prévert. L'occasion de récompenser les bons comportements à vélo et de prendre de bonnes habitudes avant les grandes vacances.



ccompagnés leurs parents, 29 des 43 enfants qualifiés étaient présents à l'école Jacques-Prévert, dans le quartier de la Madeleine, pour la finale de la 11º édition des Pistes d'éducation routière. Mené par la police municipale, ce dispositif sensibilise plus de 800 élèves de CM2 de la ville à la sécurité routière. Ce mercredi 12 juin, ils devaient remplir un questionnaire, avant de passer à la partie pratique dans la cour de l'école: un parcours à effectuer à vélo mêlant obstacles à contourner, panneaux de signalisation à respecter, objets à saisir puis à poser quelques mètres plus loin, et lignes blanches à ne pas franchir. Deux agents de police étaient présents pour expliquer les erreurs commises et noter les élèves. « C'est une initiative intéressante puisqu'il est primordial de connaître les règles de circulation à vélo, relève Laure, la maman de Théophane, 10 ans. En tant que parent, nous ne prenons pas forcément le

temps de vérifier si notre enfant les a toutes assimilées. C'est d'autant plus important que certains d'entre eux seront amenés à se rendre au collège à vélo. Le circuit qu'ils parcourent aujourd'hui est ludique et les oblige à prendre leur temps pour contourner les obstacles. » Théophane, lui, est un peu déçu de sa prestation: « J'ai fait deux fautes et les policiers ont dit qu'ils allaient être plus sévères cette fois-ci. »

Une fois le parcours terminé vient l'heure du goûter et des résultats. « C'est toujours réjouissant de distribuer des récompenses aux enfants, souligne José Rolo, adjoint à la Circulation. Ce sont d'ailleurs souvent eux qui transmettent les bonnes consignes à leurs parents. » Au moment de la remise des lots, l'élu a un dernier message pour les élèves: « Soyez prudents et respectez le Code de la route, ces rèaleslà doivent vous servir toute votre vie. » C'est Annabelle Goltrant, de l'école Jacques-Prévert, qui a remporté le premier prix: un vélo flambant neuf.



Les échecs à la fête!

Pour 270 enfants des écoles publiques chartraines, la Fête des échecs est venue clore une année scolaire placée sous le signe des échiquiers. Ils se sont initiés, tout au long de l'année, à ce jeu riche en apprentissages. Le 25 juin avait lieu le grand final! n attendant que les meilleurs joueurs d'échecs disputent les championnats de France à Chartrexpo en août, ce sont des champions en herbes qui se sont réunis en juin au Rigeard pour s'affronter autour d'échiquiers. Ce tournoi inter-écoles réunissait 270 enfants issus de 11 classes de CM2 et de CM1/CM2.

Cette année, les enfants ont découvert ce jeu millénaire avec un animateur du





C'Chartres Échecs et leurs enseignants. Un projet mené par la Ville de Chartres, en collaboration avec la Fédération française d'échecs et l'Éducation nationale, pour favoriser la réussite scolaire.

Le dispositif sera reconduit

Le 25 juin, les enfants ont ainsi participé à des parties en relais, à des matchs par équipes et à des face-àface. Une journée qui leur a beaucoup plu: « Les échecs, c'est trop bien! clament des élèves de l'école de Rechèvres. On aime surtout quand on peut jouer par équipes. » La Fête des échecs était aussi l'occasion de terminer les parties majoritaires lancées il y a plusieurs semaines. Le principe? Affronter Jean-Pierre Gorges par le biais d'une plateforme web, le coup joué par la classe étant celui qui a obtenu le plus de suffrages.

C'était également l'occasion pour Karine Dorange d'annoncer une bonne nouvelle: «Les retours sur ce dispositif ont été très positifs, affirme l'adjointe aux Affaires scolaires. C'est pourquoi nous avons décidé de le reconduire l'année prochaine. » L'élue a également encouragé les élèves qui s'apprêtent à quitter l'école pour le collège à rejoindre C'Chartres Echecs!

SCOLARITÉ I COUP DE POUCE CLÉ



20 élèves de la ville récompensés

ardi 25 juin, en présence de Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, 20 élèves de la ville avaient rendez-vous à l'école Maurice-Carême à l'occasion de la cérémonie de clôture du Coup de pouce Clé. Ce dispositif, organisé dans le cadre du Programme de réussite éducative et financé par la Ville et

l'État, accompagne les élèves de CP dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ils ont reçu un diplôme pour leur effort tout au long de l'année, bravo à eux!

Investissez dans un commerce de proximité

Et si vous investissiez dans un commerce de proximité? À Chartres, pour la première fois, une start-up propose le rachat, par un financement participatif, des murs d'un commerce... Découvrez la solution My Corner Shop appliquée à Pizza 28.



2003 par le tandem Yannis Zaganidis et Olivier Gerardin, qui dès deviennent lors locataires du local commercial. L'affaire tourne rond: depuis bientôt 16 ans, les deux pizzaïolos tretiennent une relation étroite avec leur clien-

tèle d'habitués et sont ravis de faire découvrir leur savoir-faire au plus grand nombre. « Nous n'avons jamais calculé le prix de revient d'une pizza; nous visons la qualité et le pari est réussi!»

es temps ont changé depuis l'époque où tout financement passait par des rendez-vous à la banque, le « 2.0 » a permis la mise en place de nouveaux ressorts. Les plateformes de financement participatif, qui se sont notamment fait connaître du grand public par l'émergence d'artistes, interviennent désormais dans tous les domaines: projets personnels, associatifs, créations d'entreprises (notamment start-up). Les commerces de proximité ne font plus exception...

Investissez dans Pizza 28

En basse-ville, la pizzeria Pizza 28 est installée depuis de nombreuses années et reconnue pour sa qualité.

My Korner Shop lance un premier projet de crowdfunding à Chartres

Plateforme de financement participatif, la start-up My Korner Shop a annoncé en juin le lancement à Chartres de son premier projet dédié à un commerce de proximité, dédié aux murs de Pizza 28. Chacun peut s'associer à la démarche et devenir copropriétaire des murs du restaurant en achetant des actions d'une société par actions simplifiées. Afin d'assurer son implication, My Korner Shop investit à leurs cô-

tés. Une rentabilité annuelle estimée à 5 % est annoncée.

Pour ce faire, la démarche est simple:

- se rendre sur le site www.mykornershop.com;
- créer son profil investisseur et remplir son questionnaire d'adéquation;
- prendre connaissance de l'information disponible sur le commerce:
- investir à partir de 500 €.

La possibilité est dès lors ouverte de participer à la gestion locative du bien depuis la plateforme.

► Toute l'information sur: www.mykornershop.com

...et si vous ne connaissez pas encore Pizza 28 (voir aussi le magazine Votre Agglo de juin): 2, rue de la porte-Morard, ouvert de 11 h à 13 h 30 et de 17 h 30 à 21h30. Du mardi au jeudi, jusqu'à 22 h les vendredis et samedis, de 17h30 à 21h30 les dimanches.

► My Korner Shop est une plateforme de financement participatif en ligne qui dispose du statut de Conseiller en investissements participatifs. Son activité est régulée par l'Autorité des marchés financiers.

Aménagement de l'esplanade un point d'étape

La réflexion sur le projet d'aménagement de l'esplanade de la cathédrale se poursuit. L'orientation architecturale a évolué, les principes restent : ceux de pouvoir enfin reprendre les fouilles archéologiques sous l'esplanade et valoriser les vestiges gallo-romains qu'elle recèle. L'esplanade doit s'ouvrir aux circulations et révéler au mieux la cathédrale. Un point d'étape en images.



Vue générale

Cette vue est établie en surplomb de la rue Jean-Moulin. En bas à droite: la future Maison internationale de la Cosmétique. La rue de l'Etroit-Degré conduit jusqu'à l'ouverture du centre culturel et touristique. Au milieu de l'esplanade, une ondulation donne un point de vue sur l'intérieur du centre et les fouilles archéologiques. À droite, avant le portail royal et au niveau de la maison canoniale, le mur qui clôt l'école internationale du Vitrail a cédé la place à un jardin ouvert.



Les nouveaux repères:

La future Maison internationale de la Cosmétique.

Ce nouveau siège de la Cosmetic Valley est aussi un pôle de découverte des savoir-faire et des créations du célèbre cluster français. Il est aménagé dans les bâtiments de l'actuel collège Jean-Moulin (début des travaux: automne 2109). Voir le magazine Votre Agglo, #82, février 2019 (disponible sur www.chartres-metropole. fr, rubrique Publications.

B Parterre arboré de l'Étroit-Degré.

Ce parterre constitue une « signalétique verte » qui mène vers l'entrée du centre culturel et touristique.

• L'entrée du centre culturel et touristique.

L'entrée du centre culturel et touristique s'ouvre depuis la rue de l'Étroit-Degré, abritée sous une « ondulation de terrain ». Construit sous l'esplanade actuelle, cet équipement permettra la poursuite des fouilles archéologiques et la valorisation des vestiges aallo-romains conservés sous l'actuelle dalle artificielle de l'esplanade. Cette entrée porte, en surface, des gradins pour se reposer ou assister aux processions ou à des spectacles.

Le jardin de la rue de Bethléem.

Ce jardin ouvert et arboré est aménagé dans l'actuelle cour de l'école internationale du Vitrail. Cet aménagement permet aux portails royal et sud de la cathédrale de se rejoindre dans une grande ouverture visuelle.



Les points de vue développés

Arrivée par la rue Jean-Moulin, le long de la future Maison internationale de la Cosmétique.

La vue sur la cathédrale est libérée de tous les bâtiments modernes actuels du Bureau information Jeunesse et de la Cosmetic Valley, construits après-guerre. L'esplanade est entièrement accessible.

URBANISME | ESPLANADE DE LA CATHÉDRALE



Arrivée par la rue Percheronne.

Légèrement surélevé, l'angle de l'esplanade, à l'intersection des rues Percheronne et de Bethléem propose quelques gradins. Il constitue un point de contemplation sur le portail royal, mais aussi sur l'ensemble qu'il forme avec les maisons canoniales et les façades de la rue de l'Etroit-Degré. À droite, la rue de Bethléem conduit vers le nouveau jardin.



3 Vue sur l'esplanade, depuis le portail sud.

L'esplanade s'ouvre sans obstacles visuels entre la grille du parvis de la cathédrale et le jardin de la rue de Bethléem. Dégagée des bâtiments de la Cosmetic Valley, elle laisse le regard porter jusqu'aux façades de la rue de l'Étroit-Degré.



Vue sur l'entrée du centre culturel et touristique. Rue de l'Étroit-Degré, là où se situe l'actuelle entrée de la Cosmetic Valley, l'esplanade de la cathédrale a été dégagée de toute construction. Seule l'entrée du centre culturel et touristique constitue une séparation entre l'esplanade et la rue.



1 Des gradins sur l'esplanade.

L'ondulation qui abrite l'entrée du centre culturel et touristique porte des gradins. Un point de vue idéal pour observer les processions et assister aux événements. Effectuez une visite virtuelle de ce projet d'aménagement sur www.chartres.fr/ amenagements-cloitre-notredame/ ou en scannant ce flashcode.



Un film sur le chantier

de la passerelle

Partager l'information, valoriser les compétences, les chantiers et les réalisations, mettre en évidence ce qui sort du quotidien... telle est l'une des lignes de conduite que Bouygues Travaux Publics s'est donnée pour forger et entretenir l'esprit d'entreprise de ses salariés. Une ligne qui passe en ce moment par le Pôle Gare de Chartres et le chantier de sa passerelle, auquel l'entreprise consacre un film... dont nous parle Geoffrey Boulanger, responsable de chantier.



Votre Ville: Quelle est l'intention de ces films que produit Bouygues Travaux Publics?

Geoffrey Boulanger: il s'agit à la fois de donner un aperçu de l'activité de l'entreprise, à travers ses chantiers, et de mettre en évidence des savoir-faire spécifiques, qu'il s'agisse de la réalisation d'ouvrages d'art dans un environnement contraint, comme ici à Chartres, ou de tout autre ouvrage d'infrastructure. À travers tout cela, chacun enrichit sa connaissance de l'entreprise et découvre des chantiers et des projets passionnants.

VV: Ce chantier de passerelle comporte donc certains de ces points d'intérêt?

GB: Il nous apparaît exceptionnel par la combinaison de plusieurs spécificités, et par la qualité de sa préparation.

VV: Dites-nous en plus...

GB: Cette passerelle est un véritable ouvrage d'art. Sa charpente métallique est très travaillée, son tablier, son estacade et sa couverture en verre très élaborés par rapport à ce qui se fait généralement. Ensuite il y a le contexte alobal du chantier: l'ouvrage est réalisé sur un périmètre ferroviaire d'une ligne très active, d'où découlent des contraintes extrêmement strictes. Enfin, planifié de longue date, le chantier est établi selon un calendrier de travail précis, serré, qui ne nous laisse aucun droit à l'erreur. Un chiffre très simple: mises bout à bout, les fondations des piles représentent 1,5 km de forages, qu'il a fallu réaliser en moins de 82 heures... Un vrai challenge, avec de surcroît un sol qui nous a réservé quelques surprises. L'une des grandes forces de ce chantier a été la qualité de sa préparation, en amont de nos interventions. Elle nous a permis un travail fluide, sans temps morts. Ce à quoi nous avons aussi contribué en recourant à un maximum de préfabrication, hors calendrier et périmètre de chantier.

VV: Cette optimisation du calendrier sous-entend des relations étroites avec vos différents interlocuteurs?

GB: Nous en avons développé d'excellentes avec nos différents interlocuteurs, très impliqués dans la réussite du projet: Chartres Aménagement et Artélia Group, respectivement concessionnaires de la maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage, sans oublier la SNCF et l'ensemble des

acteurs de ce projet. Tous ont énormément anticipé et été réactifs sur les différents aléas qui auraient pu être bloquants.

VV: Comment votre film restituera-t-il tout ceci?

GB: Notre direction de la Communication capture en images des moments forts et, en parallèle, établit le fil rouge de l'interview qui en constitue le cœur. On y parlera de sécurité en périmètre ferroviaire, de travail de nuit, on y verra les compagnons intervenir sur des éléments de plusieurs tonnes, portés à plusieurs mètres de haut...

VV: Vous parlez de compagnons?

GB: C'est ainsi que nous désignons la main-d'œuvre de nos chantiers, au sein de Bouygues Construction, avec ses compétences aiguës et son habilité à répondre à une activité soutenue... C'est pour nous un terme noble. Il évoque bien entendu le compagnonnage, et notamment sa tradition d'accompagnement et de formation à l'excellence.

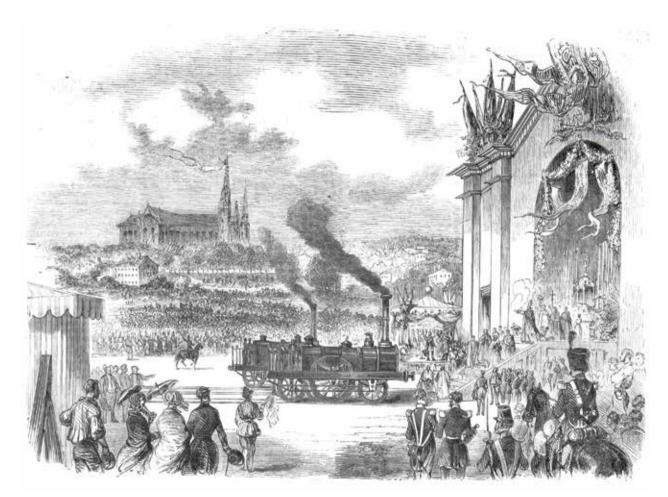


De l'eau au fer: rendez-vous à Chartres

Coïncidence ou destinée? Clin d'œil amusant sur le parcours atypique de Thibaut Danho, ingénieur travaux chez Bouygues Travaux Publics Régions France, mobilisé sur le chantier de la passerelle. Originaire de Côte d'Ivoire, il est le représentant émérite d'une natation rare au «pays de l'agouti». Il rejoint l'équipe de France de natation avant de représenter son pays lors de nombreuses compétitions internationales, dont les Jeux Olympiques de Rio en 2016. Après avoir « trusté » de nombreux titres dans des bassins du monde entier, il a pu assister en connaisseur à quelques manches des championnats de France qui ont eu lieu à Chartres en juin...

170 ans de l'inauguration de la ligne Paris-Chartres

Le 5 juillet a été marqué par une fête qui laissera de longs souvenirs dans l'esprit des populations. En 1849, L'Illustration, journal universel, donnait le ton; 170 ans après, Chartres célèbre toujours sa ligne ferroviaire et sa gare.



Archives Ville de Chartres - 1311_2 et DG66: une inauguration en grande pompe

du chemin de fer est l'une des caractéristiques du Second Empire. Preuve en est lorsque le préfet Georges-Eugène Hausmann tire ses premières droites sur le

plan de Paris, interconnectant les quatre gares en une croix de larges avenues. Les milliers de visiteurs de l'Exposition universelle de 1855 arriveront par ces portes. La capitale se doit de briller!



Au-delà de Paris, Louis-Napoléon Bonaparte a voulu que les grandes villes françaises soient desservies par ce moyen de locomotion et de transport de marchandises que la France, contrairement à d'autres pays proches, n'a pas développé comme elle se devait. La province lui ouvre les bras à l'occasion de voyages présidentiels effectués... en train. 88 kilomètres sont ainsi parcourus avant que ne débutent les cérémonies d'inauguration du chemin de fer de Chartres: « c'est là que nous attendent avec impatience les populations de l'Ouest, la bénédiction du chemin de fer, le Te Deum sous les voûtes de la basilique [sic], la revue obligée et le banquet non moins obligé... quatre cents invités qui font honneur aux pâtés de la localité ».

Archives Ville de Chartres - 13II_1: le développement du chemin de fer contribue à l'activité économique du territoire

5 juillet 1849, Chartres en fête

Empruntant la première partie de la ligne Paris-Rennes-Brest, le président de la République arrive à Chartres à bord d'un convoi qui lui est réservé ainsi qu'à quelque 200 invités. Il s'agit du second, parti à 9 h, le premier composé de 300 autres ayant quitté Paris 2 h plus tôt.

« Le chemin de Chartres a donné lieu à de longues, d'interminables discussions », souligne l'Illustration. Désormais le trajet s'effectuera quatre fois par jour dans chaque sens, en 3 h. Les voyageurs accèdent aux quais par le bâtiment de la gare. Face à eux, les rails font de la préfecture d'Eure-et-Loir une ville de « Grande Ligne », une rotonde accueille 16 machines et, un peu plus sur leur gauche, une halle-marchandises s'élève, comprenant 14 ouvertures.

2019, une gare moderne, un cœur urbain

170 ans plus tard, le programme Pôle Gare continue de faire évoluer la ville. Les usagers ont pris possession d'une gare rénovée et réaménagée. Des agents SNCF y assurent le fonctionnement de l'Agence des mobilités et de ses services de billettique et d'information aux voyageurs. Quant à la nouvelle passerelle, elle assurera un lien entre la place Pierre-Sémard, le secteur de l'Épargne et les quais SNCF. Le projet de «trains-directs» Chartres-Paris-Chartres amorcé avec la Région, autorité organisatrice des transports. Les travaux de réaménagement et d'embellissement du parvis et des axes routiers de la gare s'annoncent avec une livraison en fin d'année. Le président de la République doit apprécier.

Avec le chemin de fer, Chartres s'est développée, se développe et continuera à se développer. Bâtir une cité passe par une volonté appuyée et par des voies de communication pertinentes et audacieuses. Et si l'adage nous rappelle que tous les chemins mènent à Rome, l'on peut entendre aujourd'hui dans de nombreuses langues qu'ils mènent aussi à Chartres.

Un suivi sur les chantiers

du Pôle Gare

Le Pôle Gare est devenu une ruche bourdonnante. Constructions, aménagements... petit à petit ou à grands pas, selon les opérations, ce quartier s'engage dans sa nouvelle configuration.



u moment où nous préparions ce magazine, la passerelle était sur le point de voir son tablier, son estacade et ses vitrages, ses escaliers d'accès aux quais et ses gaines d'ascenseurs posés... C'est un chantier qui focalise une partie de l'attention par son aspect exceptionnel. Tablier et estacade, tous deux préfabriqués, de 60 m de long pour le plus

grand, et d'un poids de respectivement 190 et 100 tonnes, doivent être hissés et posés au centimètre près par une grue de 800 tonnes elle-même assemblée par grue... Mais le Pôle Gare n'a pas pour autant mis en pause ses autres opérations: les aménagements de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehan-de-Beauce notamment.

Le périmètre Pierre-Sémard/Jehan-de-Beauce progresse normalement

Les rénovations de réseaux souterrains sur les moitiés sud de la place et nord de l'avenue sont terminés. Pour la première, les entreprises ont depuis opéré les terrassements et la préparation des fosses pour les arbres; et pour la seconde la pose des bordures de trottoirs et de délimitations des trottoirs/bandes cyclables. Les revêtements définitifs seront faits dans la foulée en juillet/août. Il s'agira d'un pavage en pierre de Hainaut pour la place, d'un béton désactivé pour les trottoirs de l'avenue et d'un revêtement classique pour ses voies cyclables et carrossables. Une fois ces deux périmètres terminés, les emprises de travaux seront inversées. Le nord de la place et le sud de l'avenue connaîtront à leur tour les phases de rénovations de réseaux, puis de terrassement et de réalisation des revêtements.

Le bas de la rue Pierre-Nicole recevra quant à lui ses mobiliers urbains durant l'été, et ses plantations à l'automne.

L'impasse de l'Arbre-dela-Liberté prête à recevoir ses nouvelles plantations

Plus loin, l'impasse de l'Arbrede-la-Liberté a vu le réaménagement de son talus progresser. Ce dernier intègre désormais les réseaux électriques de la rue, un rideau acoustique, et prochainement des plantations arbustives qui lui apporteront un nouvel agrément paysager. Les plantations auront lieu à l'automne. Ces travaux, engagés par la Ville, accompagnent la création de la plateforme SNCF de maintenance légère de la ligne Le-Mans-Chartres-Paris.

Le complexe culturel et sportif de Chartres métropole et la plateforme intermodale établissent leur territoire

La construction de ces deux infrastructures, prévues sur la

zone de l'Épargne, comprend un réaménagement préalable de tous les réseaux d'eaux usées qui courent depuis Mainvilliers dans les emprises concernées et connexes. Dans cette perspective, ces réseaux seront dévoyés rue du Faubourg-Saint-Jean, à partir de la deuxième semaine de juillet et pour 4 semaines.

Attention aux conditions de circulations en périodes de chantier:

- Dépose-minute: le point de dépose-minute est installé au pied du parking Effia, accessible aux voitures depuis le bas de la rue Pierre-Nicole. Ne déposez pas vos passagers en proximité du périmètre chantier
- Piétons, respectez les cheminements de sécurité au sol en proximité des périmètres de chantier
- Usagers des bus: les itinéraires des bus qui empruntent l'avenue Jehande-Beauce seront modifiés pour quelques semaines à partir de mi-août. L'information sera disponible aux arrêts des lignes concernées et sur le site www.filibus.fr

Perturbations des trafics TER:

Cet été, la circulation ferroviaire sera interrompue durant 42 h entre Rambouillet et Nogent-le-Rotrou et sur la ligne Chartres-Voves, du 5 juillet soir au 7 juillet, pour permettre la poursuite des travaux en gares de Maintenon, Épernon, Chartres.

Pendant ce temps, du côté de la Courtille et de la rue Philippe-Desportes

Ces deux chantiers avancent allègrement. Pour ce qui est de la Courtille, la préparation de la place est réalisée, s'ensuivront la pose de ses revêtements spécifiques et de leur prolongation piétonne à travers la rue jusqu'à l'arrêt minute de la boulangerie et l'arrêt de bus. Le mois de juillet sera notamment consacré à la pose des bordures de la rue Mendès-France, avant de procéder à la réalisation d'enrobés début août. Attention: suppression des feux! Pour promouvoir une conduite apaisée, les feux tricolores à l'intersection des rues Vintant et des Bas-Bourgs sont supprimés pour en période expérimentale. Ralentissez, observez les principes de priorité.

Rue Philippe-Desportes, l'aménagement du tronçon est (société Lumileds - rue du Dr-Maunoury) est livré. Les travaux se prolongent jusque mi-juillet entre l'école du Grand-Jardin et la rue Leclerc puis, jusqu'au 8 août, entre l'école et la société Lumileds. Les trois dernières semaines d'août seront consacrées à la réalisation de la signalétique, notamment le marquage en résine rouge des entrées de rue et des plateaux surélevés (en sortie de l'Hôtel-Dieu et l'école), et la délimitation des espaces cyclables. Le mobilier urbain sera installé durant ces mêmes semaines. Pour limiter la gêne au niveau du quartier, le plan de circulation évoluera avec l'évolution des emprises en travaux.

Le pôle administratif prend sa juste hauteur

Plan local d'urbanisme, Plan de sauvegarde et de mise en valeur... les documents d'urbanisme réglementent la construction et l'aménagement de la ville. Toutefois, ils ne sont pas infaillibles. La correction récente d'une anomalie permet de compléter le Pôle administratif.



La charpente du 3º étage en cours d'installation

utour de l'hôtel classé Montescot, le dessin original du Pôle administratif établissait des bâtiments modernes en deux ailes symétriques... si ce n'est un troisième étage tronqué à l'angle des rues de la Mairie et Saint-Michel. Un impératif technique, une coquetterie d'architecte? Nullement. Cette particularité était due à un tracé injustifié du secteur sauvegardé du cœur de ville.

secteur sauveaardé Chartres est un périmètre de 64 hectares compris à l'intérieur de la ceinture de boulevards, et établi d'après la présence du patrimoine qui lui confère sa valeur. Un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) lui est adossé: il constitue l'outil essentiel pour définir la politique de préservation et de valorisation de ce patrimoine. Basé sur





Perspectives niveau 3 avec et sans rajout

un vaste fonds documentaire, il recense de la façon la plus exhaustive et exacte possible les composantes de ce périmètre et leur fondement historique. Il établit les caractéristiques du bâti, des rues et des places, des composantes paysagères... et

met notamment en évidence ce qui est intangible ou ce qui doit être restitué dans un état donné et de quelle façon, pour permettre au cœur de ville de prendre sa plus belle harmonie en fonction de ce que les époques lui ont laissé. En fonction de tout cela, Il édicte les normes de construction et de restauration...

Le secteur sauvegardé chartrain est de l'un des premiers de France: il est prescrit le 24 juin 1964, et son PSMV approuvé le 30 juin 1971... Mais il comportait une aberration: le fait d'intégrer, en plus de l'hôtel Montescot. l'angle des rues Saint-Michel et de la Mairie, c'est-à-dire le petit parking de surface qui jouxtait l'ancien hôtel de Ville, construit après les destructions de 1944. Une erreur qui a été corrigée en mars 2016 lors d'une révision du PSMV. Sorti du secteur sauvegardé, cette emprise peut dès lors être construite de la même façon que le reste du voisinage de l'hôtel, sur quatre niveaux (rez-de-chaussée + 3 étages), au lieu de trois. L'agence Wilmotte a fait sienne cette nouvelle donnée pour compléter le troisième étage de l'aile est.

La construction est en cours depuis mai... Si la livraison de cette aile s'en trouvera décalée, elle pourra en compensation intégrer près de 300 m² en plus... qui complèteront le dispositif de rassemblement et de mutualisation des services de la Ville, de Chartres métropole, et de tous les établissements qui contribuent à l'administration et au bon fonctionnement du territoire et de ses services publics.



Mail Jean-de-Dunois: un point sur les travaux de l'été

Avec l'été démarrent les travaux du réaménagement du mail Jean-de-Dunois. Premier périmètre concerné : essentiellement la partie nord.



es travaux d'aménagement du mail Jeande-Dunois débutent cet été. Si l'entrée sud verra (notamment) l'installation de la zone chantier, c'est essentiellement la partie nord qui commencera sa transformation, depuis son entrée par la rue Maurice-Carême jusqu'à la jonction avec le mail commercial.

L'espace entre l'allée Maurice-Carême et le mail commercial débutera son chantier par les premiers terrassements et aménagements de surface. Les buttes buissonneuses entre l'école et l'espace Dominos verront leur relief aplani: elles laisseront la place aux grandes perspectives agrémentées de roches prévues par le projet.

Et quitte à entamer un chantier, ces opérations de paysagement seront précédées par la rénovation des réseaux souterrains et intégreront l'installation des nouveaux réseaux d'électricité pour l'éclairage public, et d'arrosage automatique. Ce sera, qui plus est, l'occasion d'installer un écran d'information municipale: le premier, un second est également prévu aux Clos.

En septembre, ces mêmes travaux seront reproduits pour l'axe central du mail.

Durant toute la durée des travaux, le mail reste ouvert à la circulation piétonne. Veillez toutefois à bien respecter le périmètre de chantier interdit au public.



Les aménagements du nord du mail

Cette partie nord du mail, entre l'école Maurice-Carême et le mail commerçant, constituera une première entrée remarquable. Depuis le parking de l'allée, une perspective accentuée par des lignes de fuite proposera une première zone d'agrément. Son sol en béton désactivé sera parsemé de roches en résine, façon « chaos de granit », sous un réseau d'arbres qui prodiguera un ombrage confortable. Cette entrée conduira à la fois vers l'axe central du mail, et vers le mail commercial.





Une ville apaisée : l'affaire de tous

Depuis près de deux décennies Chartres évolue, dans une intention de « ville apaisée » : une ville pour tous, facile et agréable à vivre. Ce qui passe notamment par un meilleur partage de la voirie... Pour cela, la municipalité initie un schéma directeur des déplacements et modes actifs. Les explications, par Maria Chedeville-Jebli, conseillère déléguée au développement durable.

Votre Ville: Madame Chedeville-Jebli, vous nous annoncez avoir démarré la réflexion sur la création d'un schéma directeur des déplacements et modes actifs... de quoi s'agit-il?

Maria Chedeville-Jebli:
La municipalité travaille de longue date, et notamment avec Chartres métropole, sur l'intermodalité et les déplacements alternatifs à la voiture, notamment les transports en commun. C'est particulièrement le cas du Pôle Gare, qui intègre la réorganisation de tous les moyens de transport

notamment la création d'une plateforme intermodale reliée aux quais des trains

Aujourd'hui, à Chartres, nous nous intéressons de façon plus particulière aux déplacements actifs: ceux qui ne font appel à aucune motorisation: la marche, le vélo et autres rollers, skateboards... Pour savoir dans quelle mesure et de quelle façon nous pouvons faire évoluer leur présence dans la ville, nous avons lancé la conception d'un schéma directeur qui établira des lignes générales d'évolution, et des principes d'intégration et de cohabitation de tous les modes de déplacement.

VV: C'est une intention que vous initiez maintenant?

M.C-J: Pas du tout. Depuis 2001, la municipalité mène un travail d'évolution de la ville, pour établir une conception « apaisée » de son fonctionnement et des usages que chacun peut en avoir. Par exemple, nous avons rendu le cœur de ville aux piétons et créé du stationnement souterrain pour contenir la présence de l'automobile, créé dans tous les quartiers de la ville, de façon croissante, des ouvertures aux transports en commun et aux cycles... C'est une politique de longue haleine. Nous la faisons

en connexion avec la gare, et



progresser sans discontinuer et systématiquement, à travers de nombreux aménagements que nous réalisons chaque fois que de nouveaux programmes sont rendus possibles. L'un des plus beaux exemples est bien sûr l'aménagement des boulevards circulaires du cœur de ville. Les larges contre-allées incitent à découvrir les équipements culturels, à entrer et profiter pleinement du cœur de ville et de ses ressources... Ces boulevards sont certes un axe de transport, mais leur environnement arboré, paysagé, la vitesse réduite des véhicules et le fait que les piétons y soient prioritaires en font aussi un lieu de promenade. Cet esprit,

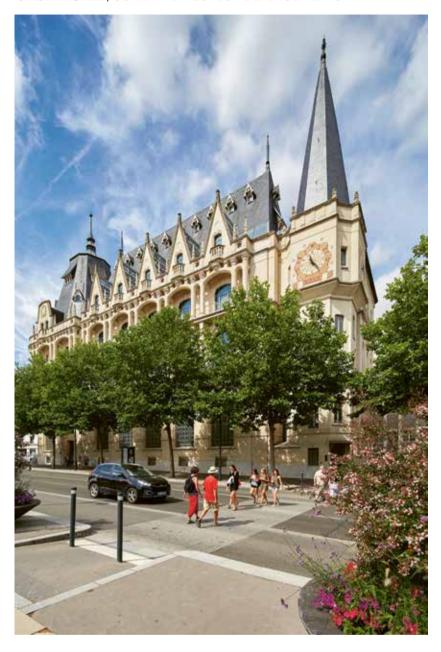
que nous avons également développé avenue Mitterrand et sur le mail des Petits-Clos, en basse-ville, aux Pastières... consiste à rendre agréable l'utile, c'est-à-dire la voirie, les voisinages résidentiels, les anciennes surfaces de stationnement...

VV: C'est à la qualité de la mixité des déplacements que vous réfléchissez?

M. C-J: Les années 1960-1980 ont sacralisé la voiture en même temps qu'elles l'ont démocratisée. Ce mouvement, qui a constitué une révolution avec du positif immédiat, a aussi fait du mal à nos villes.

Elles ont été souvent enlaidies, rendues inconfortables pour les piétons voire pour les automobilistes eux-mêmes, et des phénomènes de pollutions s'y sont installés, qui impactent le cadre de vie et la santé des citadins. C'est ce que nous essayons de corriger. Si Chartres a commencé à bien évoluer, ça a d'abord été parce que nous avions décidé d'en révéler le patrimoine et de permettre l'animation de la ville. Aujourd'hui, c'est sur le concept de nos mobilités modernes que nous nous interrogeons... Mais il n'est pas question d'opposer les modes de déplacements, de dresser les usagers les uns contre les autres. Tous

URBANISME | SCHÉMA DIRECTEUR DÉPLACEMENTS



les modes de déplacements ne conviennent pas à tous les types de trajets, c'est d'abord sur cela que nous nous penchons.

VV: Comment procéderez-vous?

M. C-J: Nous commençons par une phase préalable d'analyse: qui se déplace, comment, dans quelle finalité; est-ce que tous les trajets peuvent donner lieu à une évolution dans la façon de les faire, que permet notre territoire actuel, quelles sont les attentes qui nécessitent une attention particulière... Cette mutation, nous devons l'amener de façon réfléchie, posée, progressive, sans mettre en difficulté les uns ni les autres. Encore une fois, ce que nous souhaitons, ce n'est pas supprimer la voiture, c'est propo-

ser de reconsidérer ses habitudes de déplacement quand il s'avère que c'est pertinent.

VV: Il y a donc également un travail de pédagogie à mener?

M.C-J: C'est une évidence. Cette ville apaisée ne peut pas se faire sans l'adhésion et la contribution de chacun. Notre rôle est de mettre en place les aménagements, les équipements, modifier les réglementations si nécessaire... et les faire respecter. Mais pour que ça fonctionne, chacun doit en saisir l'intérêt, et un intérêt qui se comprend aussi bien collectif qu'individuel. Nous amorçons une étude sur la généralisation des zones 30 pour protéger le piéton, et sur le principe d'une ville sans feux de circulation. L'automobiliste ou le motard à 30 km/h pourra percevoir qu'une circulation plus lente peut en même temps être plus fluide, donc plus performante, tout en étant moins polluante et plus respectueuse de tous. De leur côté, même en zones 30 ou zones de partage, cyclistes et piétons ne doivent pas se déplacer inconsidérément en brandissant leur priorité. L'apaisement, c'est l'attention que l'on doit avoir pour tous ceux qui nous entourent, et le respect pour la place de chacun.

VV: Quels bénéfices peut-on en attendre selon vous?

M.C-J: A l'échelle de la ville, c'est rendre les déplacements plus efficaces: davantage de fluidité dans le trafic, donc moins de pollutions, moins de risques d'accidents... Cela peut se faire notamment par l'alternative à la voiture sur les trajets



Quel que soit le cadre réglementaire, la ville doit être partagée, et notamment par tous les modes de déplacement

courts. A l'échelle individuelle, c'est la promotion de déplacements plus sains... peut être un peu plus de détente? Mais cela passera notamment par la sécurisation de ces déplacements.

VV: Vous avez posé un calendrier de principe?

M.C-J: Cette intention a été entérinée par le Conseil municipal en novembre 2018. Depuis,

nous nous sommes associé les services d'une agence conseil pour démarrer la phase étude de notre territoire et de nos habitudes. Nous travaillerons à l'analyse des données recueillies à l'automne, pour proposer des orientations et des principes à l'hiver. Il n'y a aucune urgence: nous avons déjà posé de nombreux jalons dans la ville ces dernières années, et testons depuis plusieurs mois des principes de modifications

de circulations. Et nous savons que notre démarche n'est pas anachronique... nous sommes notamment en phase avec Chartres métropole qui, de son côté, intègre des intentions très durables dans ses documents réglementaires: plan de déplacements urbains, schéma de cohérence territoriale, plan climat air-énergie territorial... C'est un mouvement de bon sens en faveur de la modification d'habitudes obsolètes... et je pense là aussi bien aux courts trajets en voiture, qu'aux vélos sur les trottoirs.

Petit glossaire des déplacements

Intermodalité: le fait d'associer plusieurs moyens de transport sur un périmètre ou pour un trajet. À l'idéal, tous: piétons, vélos, engins de déplacements personnels électriques, véhicules particuliers, transports en communs (taxis, bus, cars, trains).

Plateforme intermodale: plateforme où convergent et se connectent plusieurs modes de transport. Celle du Pôle Gare accueillera les véhicules individuels pour du stationnement et de la dépose-minute, une station de taxi, des arrêts

de bus (réseau urbain et interurbain Filibus), les cars TER de la Région Centre-Val-de-Loire, et les trains de la gare SNCF. Elle permettra un accès direct aux trains et à la Maison du vélo de Filibus.

Mode (de déplacement) actifs: les modes de déplacement humains sans assistance (marche, course, vélo, rollers etc.)

Zone de rencontre: périmètre urbain dans lequel les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la

chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.

Zone 30: périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est limitée à 30 km/h pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. Les piétons peuvent traverser la chaussée partout, même si des passages piétons matérialisés

CADRE DE VIE | NOUVEAUX CHARTRAINS









Retour en images

Vendredi 14 juin avait lieu la soirée d'accueil des nouveaux Chartrains à la collégiale Saint-André. Jean-Pierre Gorges et Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, ont accueilli 230 habitants arrivés récemment, en présence d'autres adjoints et conseillers municipaux. L'occasion de présenter Chartres, ses services et ses projets, et d'échanger sur toutes sortes de sujets.





Le jardin de la Plancheaux-Carpes à la fête!

Vendredi 21 juin, le Comité Saint-Pierre organisait un goûter au jardin de la Planche-aux-Carpes, en basse-ville pour les enfants de l'école François Villon et les seniors de la résidence Marcel-Gaujard. L'occasion de faire connaissance et d'échanger autour d'une petite collation avant, pourquoi pas, de se retrouver pour jardiner ensemble cet été...





172 ASSOCIATIONS PRÉSENTES

SAMEDI: DE 11H À 19H • DIMANCHE: DE 11H À 18H

TIONS



NOMBREUSES ANIMATIONS PLACE CHÂTELET, ESPLANADE DE LA RÉSISTANCE, PLACE DES EPARS, BOULEVARD CHASLES ET PLACE DES HALLES

www.chartres.fr





Quelle association sera la vôtre à la rentrée ?

Les vacances se profilent tout juste, mais il n'est pas trop tôt pour bien organiser sa rentrée. Le salon des associations revient en septembre. Explications de Karine Dorange, adjointe en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Votre Ville: Le salon des associations est une date incontournable du calendrier chartrain, comment l'expliquez-vous?

Karine Dorange: C'est un rendez-vous dont le succès ne se dément pas. Le salon des associations a lieu en septembre, au retour des vacances: c'est le moment où les actifs reprennent le travail, et où les enfants et les jeunes retrouvent le chemin de l'école... C'est traditionnellement aussi la période où l'on a soit envie de reconduire un loisir qui plaît, ou au contraire de se lancer dans autre chose. À Chartres, nous avons la chance d'avoir un réseau associatif très dense et très varié. Ce salon est un catalogue vivant: sportive, culturelle ou humanitaire... chacun peut y trouver son activité.

VV: Ce rendez-vous est également très prisé des associations...

KD: Tout à fait. Cet événement est une vitrine que nous offrons aux associations pour les remercier de leur investissement pour notre territoire. Et elles répondent à notre invitation avec joie! Cette année encore, elles seront plus de 150 à y tenir un stand. Il faut dire que cette grande fête leur donne l'opportunité de promouvoir efficacement leurs activités. C'est notamment important

pour celles qui proposent des disciplines plus confidentielles. C'est l'occasion de se faire connaître et de se faire voir: certaines y effectuent des démonstrations qui plaisent toujours beaucoup aux visiteurs.

VV: Comment la Ville soutient-elle les associations durant l'année?

KD: En 2018, le Conseil municipal a attribué plus de 5 millions d'euros de subventions au monde associatif chartrain. Mais l'engagement de la Ville ne se limite pas au financier: il se matérialise aussi par la mise à disposition de locaux et d'infrastructures (salles au sein des MPT, équipements sportifs ou culturels), de matériels nécessaires à leur bon fonctionnement ou à la tenue de leurs évènements. Tout ceci nous paraît normal tant les associations sont indispensables à la vie de notre cité. Elles participent à la richesse du calendrier événementiel chartrain, elles créent du lien social et sont très souvent le relais de valeurs citoyennes. Sans elles, Chartres n'aurait pas le même dynamisme.







CHARTRES 1254 | **ASSOCIATIONS**









« Mon rêve ? Vivre de ma musique »

Depuis 6 mois, Nathan Leduc se consacre à la musique. En mars, le jeune Chartrain a sorti son premier album, *Avant d'avoir essayé*. Avec le rêve de vivre de sa passion.



a longtemps joué et composé pour lui. Et puis un jour, Nathan Leduc est sorti de sa chambre pour se produire devant le public.

Tout commence au collège alors qu'il apprend le violon. « Très vite, je me suis rendu compte que ce n'était pas naturel pour moi de jouer de cet instrument, raconte le Chartrain de 22 ans. Alors j'ai appris la guitare et le piano seul » L'avantage? il peut chanter en même temps. Fan de Jean-Jacques Goldman, Nathan se met à composer et à jouer avec les mots.

Encouragé par Hélène Ségara

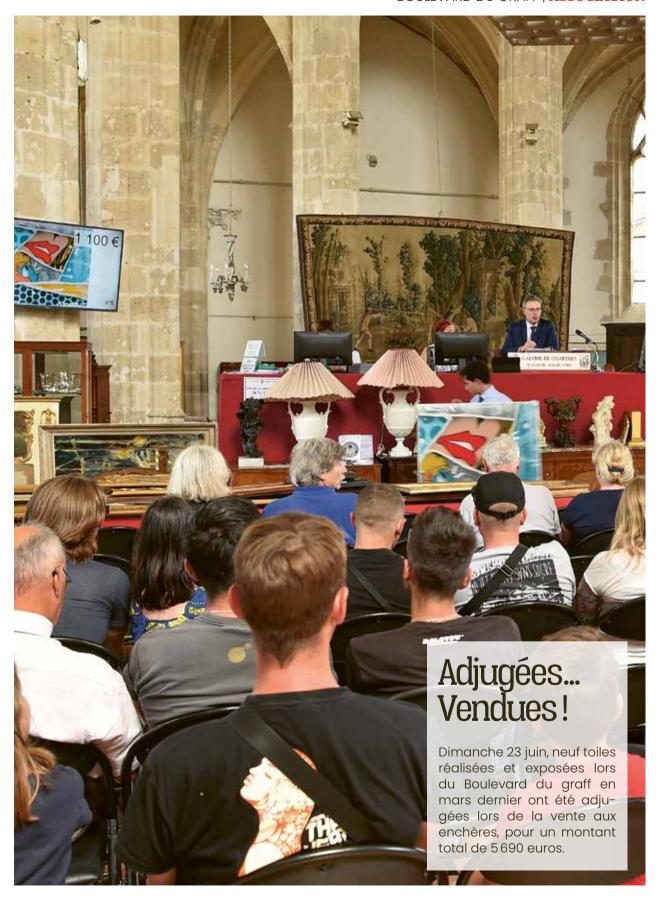
Le tournant, c'est sa participation à un tremplin de la radio NRJ: « A ma grande surprise, j'ai terminé sixième sur 1000! J'étais parmi les coups de cœur du jury! » L'an dernier, il s'inscrit au concours orléanais O'Success et se qualifie en finale. « À cette occasion, j'ai rencontré Hélène Ségara. Elle aime mon travail d'auteur-compositeur et m'a dit qu'elle aimerait que j'écrive pour elle. Je ne m'interdis pas de lui proposer un texte si je pense qu'il peut lui plaire... »

À la suite de ce concours, Nathan enregistre son premier album, Avant d'avoir essayé (label Les Disques du fleuve). Il fait aussi un tour de France, avec sa guitare et sa voiture. Il s'arrête jouer dans la rue et partage sa musique au gré de ses rencontres. L'argent qu'il récolte lui permet de poursuivre son périple.

Le Chartrain quitte les bancs de la fac, en décembre, où il étudiait les Sciences et techniques des activités physiques et sportives pour « se donner un maximum de chance et réussir ». Son rêve? « Vivre de ma musique, chanter mes chansons ou écrire pour les autres. » Rien n'est encore fait, mais les retours des professionnels sont positifs.

Concert gare de l'Est pour la Fête de la musique, showcase chez Cultura à Rambouillet... Bientôt un concert à Chartres? « J'aimerais beaucoup car je vis ici, j'ai grandi ici et des Chartrains me suivent... » Il espère également sortir prochainement un EP.

► Nathan Leduc est présent sur Facebook. Son album, Avant d'avoir essayé, peut être écouté sur Spotify.



ASSOCIATION | FESTIVAL L'PAILLE A SONS











Réviser pendant l'été avec Progressus

Créée en septembre 2017, l'association Progressus met en relation des étudiants motivés et solidaires avec des élèves en difficulté à l'école. Elle propose cet été deux stages à l'Institut Notre-Dame.



i la période estivale est synonyme pour certains élèves de farniente et de doigts de pieds en éventail sur la plage, elle peut aussi être une période de préoccupation pour d'autres. Est-il facile de s'adapter à la vie lycéenne? Comment se passe l'année du bac? Quelles matières travailler? Ces questions, l'association Progressus se propose d'y répondre lors de deux stages en juillet organisés à l'Institut Notre-Dame. « Ces sessions concernent les

personnes qui souhaiteraient prendre de l'avance sur le programme scolaire ou combler leurs lacunes sur des matières essentielles, assurent Thomas Le Corre, co-fondateur de l'association, et Stefania Gherca, étudiante en terminale ES au lycée Marceau. C'est aussi une manière de mieux appréhender la transition collège-lycée pour être efficace dans la prise des notes et l'organisation des cours. Nous sommes dans une logique d'égalité des chances. »

Les cours sont assurés par des «mentors», des élèves sérieux sélectionnés selon leur motivation et leur bulletin scolaire et formés pour travailler avec des outils pédagogiques. Plusieurs matières sont abordées selon le niveau ou les options choisies (scientifique ou économie sociale): mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, science de la vie et de la terre... « Pour fédérer les participants et créer un cadre de travail agréable, des petites animations seront aussi proposées pendant la semaine », ajoutent les organisateurs. Depuis sa création, Progressus a accompagné une quarantaine d'élèves.

► Stages de révision pour collégiens et lycéens du 1er au 5 juillet et du 8 au 13, de 9 h à 12 h (niveaux 3e et seconde) et de 14 h à 17 h (première et terminal). Tarifs: 195 € (95 € pour les boursiers). Renseignements: 06 29 79 35 69 et contact@progressus.fr

Une nouvelle écurie pour Chartres équitation

Situé entre Chartres et Nogent-le-Phaye, le club s'étend sur plus de cinq hectares et compte 315 licenciés. Il vient de construire une nouvelle écurie.





e club de Chartres équitation est doté depuis mai dernier d'une nouvelle écurie flambant neuf comprenant 24 box avec portes coulissantes. « C'en est fini des enclos sombres, ce bâtiment lumineux représente un véritable confort pour les chevaux, tandis que les employés peuvent travailler dans de meilleures conditions », souligne Clément Doublier, le gérant. Plus de 400 personnes étaient présentes lors de l'inauguration: elles ont pu assister à un spectacle horseman ou s'affronter sur un taureau mécanique. Un feu d'artifice a clôturé la journée.



« SANS BONNES FONDATIONS,

la maison ne tiendra pas »

Né de la fusion entre le FC Chartres et Chartres Horizon il y a un an déjà, le C'Chartres Football a conclu son premier exercice. L'équipe première senior a longtemps été en tête de son championnat et termine à une encourageante seconde place tandis que, de leur côté, les catégories jeunes ont couronné leur saison d'une montée en National pour les U18. Gérard Soler, le président du club, fait le bilan.







Votre Ville: Quel bilan dressez-vous de cette première année?

Gérard Soler: Il faut tout d'abord rappeler l'importance du C'Chartres Football aujourd'hui: il rassemble 953 licenciés répartis dans 46 équipes. Et puisque j'évoque les effectifs, je tiens à souligner la qualité de l'investissement des bénévoles, indispensable au bon déroulement des rencontres et des affaires quotidiennes. Ils ont été exceptionnels. La principale difficulté de cette fusion a été d'apprendre à vivre ensemble; la catégorie U18, particulièrement, est un exemple de réussite. Elle se compose de joueurs des deux anciens clubs, à parts égales, et une véritable osmose s'est créée entre parents, encadrants et éducateurs. Tous ont su s'adapter et œuvrer dans un collectif parfait, décrochant ainsi cette montée en National. L'équipe C des seniors a quant à elle validé sa présence en Régional 1 et a remporté la coupe d'Eure-et-Loir tandis que, de leur côté, les U15 Féminine ont terminé premières en R1. Ce n'est que du bonheur.

VV: L'équipe première a échoué à deux points de la montée, quels regrets en garderez-vous?

GS: Il y avait des obligations de résultats, mais la montée n'était pas un objectif en soi. Certes, cette équipe a pris goût à la victoire et en conçoit un peu d'amertume sur la fin de saison, n'ayant pas réussi à consacrer les matches clés (Saint-Brieuc, Bastia-Borgo, Oissel). Nous posons en ce

moment les principes d'une équipe encore plus compétitive pour la saison prochaine. Je retiens malgré tout l'engouement que les joueurs ont généré, donnant une nouvelle place aux Grands-Prés parmi nos équipements. C'est important.

VV: Quelles sont vos ambitions pour la saison prochaine?

GS: Toutes les équipes du C'Chartres Football vont continuer de viser haut. L'arrivée de Maurice Bouquet, ancien joueur professionnel et manager général du Blois Foot 41, aux fonctions de responsable du secteur jeunes va nous permettre de nous structurer plus solidement. Nous voyons éclore de nouvelles générations de jeunes au C'Chartres Football, prometteuses... à nous de leur dispenser une formation de qualité pour qu'ils intègrent à terme l'équipe première, voire un club professionnel. Et nous n'oublions pas le rôle social et éducatif important de notre club: il faut investir pour aider les enfants en décrochage scolaire en les accompagnant avec attention et bienveillance. C'est notre priorité, car bonnes fondations, la maison ne tiendra pas. Concernant les filles, le parcours des Bleues lors de la Coupe du monde saura sans doute nous amener de nouvelles licenciées. Le football féminin apporte de la fraîcheur et nous y ajouterons notre propre contribution. Nous allons lancer le recrutement de nouvelles joueuses pour faire progresser ce groupe et, pourquoi pas, accéder à la seconde division d'ici quelques années!



LE STADE JAMES-DELARUE

a sa tribune!

Dans le quartier des Clos, le stade James-Delarue a désormais sa tribune. Elle a été inaugurée le 13 juin par les élus, le C'Chartres Football et le district d'Eure-et-Loir de football. Explications de Karine Dorange, adjointe aux Sports.



Votre Ville: Pourquoi avoir construit une tribune pour le stade James-Delarue?

Karine Dorange: Que ce soit pour les footballeurs chartrains, leurs supporters ou les visiteurs, il était nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil de ce stade avec une tribune moderne.

VV: Pourquoi cette tribune est-elle aussi importante?

KD: Le sport peut être un élément déterminant dans la transformation d'un quartier, et le stade James-Delarue en est la preuve. Quand nous avons décidé de transformer Beaulieu pour qu'il devienne les Clos,





le sujet central, c'était le terrain de football. Nous avons d'ailleurs entamé la rénovation du quartier, en 2001, par la transformation de cet équipement et y en installant le premier terrain synthétique d'Eure-et-Loir. Cette nouvelle tribune est importante pour tout le quartier parce qu'elle participe à sa modernisation et qu'elle vient confirmer l'importance du stade.

VV: Ce nouvel équipement est livré alors que le C'Chartres Football fête sa première bougie...

KD: La tribune doit accompagner le développement du C'Chartres Football, premier club du département. Pendant toute la durée des travaux, les footballeurs ont continué d'occuper les lieux et le club a décidé d'y installer son équipe U18 et le pôle féminin. Je dois d'ailleurs saluer les très bons résultats de nos joueurs en

cette première année d'existence: les U18 montent en National, l'équipe 2 se maintient en N3. L'équipe première était à deux doigts de monter en National, mais ce ne sera pour cette année. Cela aurait été un peu précipité, il est très intéressant que les résultats de cette équipe s'inscrivent dans la durée. Il faut aussi noter l'incroyable travail effectué autour du football féminin. Le C'Chartres Football compte aujourd'hui 150 joueuses, et bientôt plus.

► Coût du projet: 1,2 million d'euros (financement Ville, Région, Agence nationale pour la rénovation urbaine et la Fédération française de football)

Superficie: 340 m²

Nombre de places: 346

Nombre des vestiaires:
4 pour les joueurs et 2 pour les arbitres (un local infirmerie et un bureau de match).

C'CHARTRES ÉCHECS A L'HONNEUR

Le 17 juin, les joueurs du C'Chartres Échecs ont été reçus à l'hôtel Montescot. À cette occasion, Jean-Pierre Gorges, Karine Dorange, adjointe aux Sports, et Jean-Maurice Duval, conseiller municipal les ont félicités de leur brillante première place en nationale 1. Celle-ci leur ouvre les portes du Top 12! C'est donc parmi l'élite des échecs qu'évoluera le club chartrain l'année prochaine... Bravo à eux!

SPORT | OPEN DE FRANCE









Retour en images

Pour la troisième année consécutive, Chartres accueillait l'Open de France de natation, mardi 18 et mercredi 19 juin et le public a pu profiter des performances de Mehdy Metella, Charlotte Bonnet et Jérémy Stravius. Une belle répétition générale avant les championnats du monde cet été en Corée du Sud.

Retrouvez la vidéo de l'évènement sur la page Facebook de Chartres métropole





CHARTRES EN ROUTE

pour la Nationale 2

Après une deuxième place en championnat à l'issue de la saison régulière, les volleyeurs chartrains ont remporté le tournoi des play-off dimanche 26 mai, décrochant ainsi leur ticket pour la Nationale 2. Satisfait de ses joueurs, Jean-Baptiste Baron del Amo, le président du club, se montre ambitieux pour l'année prochaine.

ne halle Jean-Cochet quasi pleine, des supporters debout pour encourager leurs joueurs, un dernier service adverse qui termine sa course en dehors du terrain, puis vient l'explosion de joie collective... Au terme d'un tournoi disputé sur deux jours (victoires en demi-finale face Mandelieu-la-Napoule le samedi 25 mai, trois sets à un, puis en finale face à Esbly Coupvray Val d'Europe le lendemain sur le même score), le C'Chartres Volley pouvait enfin laisser éclater sa joie: il évoluera en Nationale 2 la saison prochaine! « Je suis contente pour ce club car c'est une montée méritée, les joueurs ont été réguliers toute la saison », commente Karine Dorange, adjointe aux Sports, qui a remis le trophée aux vainqueurs. «Les joueurs accusaient un peu de fatigue lors des play-off mais ont tenu bon, notamment grâce au soutien du public, ajoute Jean-Baptiste Baron del



Jean-Baptiste Baron del Amo président du C'Chartres Volley

Amo, le président du C'Chartres Volley. Il a fallu reconstruire l'équipe l'année dernière et nous avons beaucoup travaillé pour en arriver là... C'est une récompense pour les personnes qui s'investissent comme Marouane Chtioui, qui est entraîneur-joueur et évoluera dans un championnat qui lui correspond davantage. » Objectif atteint donc pour les volleyeurs, qui reprendront la compétition en septembre prochain en N2, le quatrième échelon national.

« Être ambitieux pour proposer un sport de qualité »

Quand bien même la Nationale 2 est physiquement et techniquement un cran au-dessus, et compte plusieurs anciens joueurs professionnels, le président du C'Chartres Volley n'est pas inquiet. « Il faudra être plus régulier et faire moins de fautes, prévient-il, nous allons ainsi nous renforcer pour jouer la première moitié de tableau. Il faut continuer de se développer et être ambitieux pour pouvoir proposer un spectacle de qualité au public. » Le C'Chartres Volley compte surtout sur son équipe première pour développer l'école de volley et attirer davantage de jeunes, en allant par exemple dans les écoles pour y faire découvrir la discipline. Car à Chartres, malgré sa présence au niveau national, le club reste dans l'ombre de ses homologues du hand, basket, et foot. Jusqu'à la saison prochaine?

LES LYCÉENS DE FULBERT sensibilisés au handicap

Lundi 27 mai, 330 élèves de seconde ont participé à la 4e édition de la Fulbert Solirun, une course solidaire organisée dans le cadre d'un projet de sensibilisation au handicap.





est un cours d'EPS quelque peu différent auquel ont pu assister plus de 300 élèves du lycée Fulbert le lundi 27 mai. À l'initiative de Natasha Gorka, professeure de sciences de la vie et de la Terre, Véronique Di Mascolo et Mélanie Teteh, professeures d'éducation physique et sportive, ils avaient rendez-vous à l'hippodrome de Chartres, pour la 4º édition de la Fulbert Solirun. Le principe? Parcourir un maximum de tours seul(e) ou en poussant des joëlettes, fauteuils montés sur une roue permettant de transport personne handicapée. 2267 euros ont été récoltés lors de cette course et ont été reversés à Chartres handisports et loisirs, l'Alliance Dreux basket et la Maison pour les personnes autistes d'Eure-et-Loir.

«Le programme s'étoffe chaque année et nous espérons ainsi la présence de Marie-Amélie Le Fur, athlète handisport française détentrice de huit médailles lors des Jeux paralympiques, pour 2020 », souligne Natasha Gorka.

Le sport pour tous

Ce projet s'inscrit dans une opération de sensibilisation menée depuis cinq ans par le lycée et reconduite cette année. Ainsi, le vendredi 15 mars, deux mois avant la Fulbert Solirun, les élèves ont découvert le basket-fauteuil et disputé des parties de tennis de table avec un handicap fictif (main dans le dos, casque anti-bruit, raquettes adaptées aux personnes amputées). Une manière de se rendre compte que viser un panier depuis un fau-

teuil sans se lever n'est pas une chose aisée... Les lycéens ont pris conscience des difficultés quotidiennes des personnes en situation de handicap et ont réalisé que la pratique du sport reste possible malgré tout. « C'est une chose qu'ils ignoraient, tout comme le prix du matériel adapté qui est très élevé mais cela les a motivés lors de la course. Ils ont aussi relativisé sur leurs problèmes personnels.» La journée s'est terminée par une conférence en présence de deux personnes en situation de handicap moteur.

►L'année dernière, le lycée Fulbert a obtenu le Prix national de l'éducation citoyenne, décerné par l'Ordre national du mérite.

220 JOUEUSES DE RUGBY

à Chartres

Chartres accueillait les 13 et 14 juin les douze meilleures équipes féminines de rugby issues des sections sportives de collège. Elles se sont affrontées pendant deux jours au stade des Bas-Bourgs.





est près de 15 h, le vendredi 14 juin, lorsque les joueuses d'Aulnay-Sous-Bois et de La Rochelle entrent sur le terrain des Bas-Bourg: c'est la grande finale du championnat de France de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Et l'issue de deux jours de tournois pour ces filles, catégorie minimes (4°-3°) excellence.

Dans les tribunes, quelques mamans de joueuses d'Aulnay encouragent leurs filles. Les cœurs des joueuses de Plaisir, eux, penchent plutôt pour La Rochelle. Les Plaisiroises savourent la fin de la compétion et leur belle quatrième place: « On a été très bien accueillies, assurent-elles. L'ambiance

est très bonne! » Jeux, rugby et soirée pizza... un beau cocktail pour terminer l'année scolaire en beauté!

Pour que les 220 joueuses issues de toute la France puissent profiter au maximum de leur séjour chartrain, une cinquantaine de professeurs d'EPS du département était mobilisée. Mais pas seulement. « On comptait aussi quelques membres du comité départemental de rugby et une quinzaine de jeunes bénévoles associations sportives locales, précise Nicolas Bouttier, directeur départemental UNSS. Cette manifestation a été organisée avec le soutien de la Ville de Chartres et du C'Chartres Rugby. »

Sur le terrain, les joueuses d'Aulnay alignent les essais face à des Rochelaises dépassées. En s'imposant 34-0, elles conservent le titre qu'elles avaient déjà remporté l'année passée, et n'oublient pas de saluer leurs adversaires avec une haie d'honneur, fidèles aux valeurs du rugby et du sport.

► Sainte-Marie championnes à 7.

Les filles de la section sportive du collège Sainte-Marie ont de leur côté remporté début avril le titre de championne de France de l'Union sportive de l'enseignement libre. Leur troisième titre en 4 ans. À cette occasion, toute l'équipe a été reçue par Jean-Pierre Gorges à l'hôtel Montescot le 5 juin.

Chartres et Spire fêtent leurs noces de diamant





La délégation allemande était invitée à Chartres 1254

Jean-Pierre Gorges et Stefanie Seiler, maires de Chartres et Spire

e 25 mai 1959, dans le contexte du rapprochement franco-allemand de l'aprèsguerre, Chartres et Spire concluaient un pacte de jumelage. Un cadre destiné à encourager les échanges entre les habitants, faciliter la découverte réciproque des cultures et la pratique des langues. Les deux villes ont marqué cette année les 60 ans de ce jumelage. Pour l'occasion, le pacte a été confirmé par la création d'un livre-anniversaire, signé conjointement par les maires Jean-Pierre Gorges et Stefanie Seiler, Hansjörg Eger, maire de 2011 à 2018, et Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge des Jumelages, et les représentants des associations chartraines et spiroise des jumelages, Claire Crézé et Jean-Claude Grouteau, et Gunther Ott et Horst Poggel.

Cette signature réaffirmait les valeurs initiales du jumelage

et notamment sa notion de fraternité européenne, « entreprise de paix et de prospérité ». La délégation spiroise était ensuite invitée à participer à Chartres 1254.

► COURS DE LANGUE

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée! Envie de voyager à Ravenne? De rejoindre Chichester? D'échanger avec Spire? De comprendre la langue et la culture de nos villes jumelles?

Chartres international vous propose, afin de réaliser tous ces projets, des cours de langues pour adultes et, surtout, l'enseignement de professeurs de langue maternelle.
Les langues proposées

sont nombreuses: anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, japonais ou russe.

L'année 2019-2020 démarrera fin septembre/début octobre 2019 et se terminera en juin 2020. Le coût annuel des cours est de 200 €. Pour la rentrée, nous vous proposons également une inscription à deux cours de langues différentes pour 350 €. Plusieurs choix d'horaires à midi ou en fin de journée sont possibles en fonction de votre niveau.

STAGES D'ÉTÉ

Anglais pour collégiens et lycéens du 26 au 30 août, de 10 h 30 à 12 h 30 pour les collégiens et de 13 h 30 à 15 h 30 pour les lycéens Allemand spécial première, terminale et étudiants du 26 au 30 août, de 16 h à 18 h.

Tarif par stage: 100 €

Pour tous renseignements et inscriptions:
Tél. 0954680735 ou contact@ chartresinternational. com. Site internet: www. chartresinternational.com



Culture, sport, animations... votre été s'annonce festif!

Toute l'année, Chartres vous invite à croquer l'instant présent à travers ses riches programmations. Et pour cet été, pas d'exception!

Pour les 40 ans de l'inscription de la cathédrale par l'Unesco au patrimoine mondial, des photographes de tous horizons nous font partager leur regard sur le monument, à travers une exposition de photos format géant installée boulevard Chasles...

Place des Halles, jardins de l'Évêché, collégiale Saint-André: continuez votre chemin. Vous y découvrirez notamment les œuvres de Christophe Charbonnel exposées dans le cadre du Chemin des arts: des géants de bronze solennels venus veiller sur Chartres et ses visiteurs... Ne manquez pas non plus la maison Picassiette ni les activités proposées par le musée des Beaux-Arts, la direction de l'Archéologie et L'Apostrophe: du patrimoine plein les yeux, de beaux moments à partager en famille.

La période estivale est aussi le moment tout désigné pour s'essayer à de nouveaux sports: escrime, kayak, accrobranche, tir à l'arc, Mölkky, handball... ce ne sont que quelques-unes des nombreuses disciplines proposées aux plus jeunes dans le cadre des vacances sportives. Ailleurs, le spectacle sera notamment sur les tables et dans le ciel, à l'occasion de deux championnats de France que notre ville accueille: échecs et rallye aérien. Déplacer ses pièces et ajuster son plan de vol... tout un art dans les deux cas!

Enfin, pour agrémenter vos soirées, retrouvez les rendez-vous qui font depuis de nombreuses années la réputation de l'été chartrain: les 51 spectacles et concerts des Chartres estivales, et les projections majestueuses et uniques de Chartres en lumières.

En espérant que ces pages sauront vous inspirer, nous vous souhaitons le plus beau des étés... à Chartres!

Karine Dorange, adjointe aux Sports

Isabelle Vincent, adjointe à la Culture

Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations



Le guide de votre été à portée de clics



ue vous soyez Chartrain, ou juste de passage, l'application « Chartres » est l'outil idéal pour profiter pleinement de votre été! Du bout des doigts, accédez à un agenda détaillé, les horaires d'ouverture des établissements culturels, informations des transports...

Tout au long de l'année, cet outil permet également de signaler un problème auprès des services concernés, de prendre rendez-vous avec des élus et paramétrer les rappels et alertes qui vous concernent le plus.

Durant l'été, l'application est parfaite pour se tenir informer des manifestations qui se déroulent à Chartres, connaître les animations des sites où se déroulent, pendant l'été, des expositions. Enfin, un onglet consacré à Filibus vous permettra également de retrouver les différentes informations concernant les horaires des lignes de bus pour vous déplacer facilement en ville. Bref, des informations précieuses à portée de clic pour profiter pleinement de la période estivale! Alors qu'attendez-vous pour la téléchar-

► Application « Chartres », à télécharger sur Applestore et sur GameStore android avec le mot-clef « Chartres », tout simplement.

Juillet

Lundi 1^{er} juillet

C'L'ÉTÉ

Animations gratuites De 9 h à 22 h, place des Épars

CHARTRESTIVALES: 20 ANS, APRÈS

Comédie, gratuit 21 h, place Billard

Mardi 2 juillet

C'L'ÉTÉ

Animations gratuites De 9 h à 22 h, place des Épars

CHARTRESTIVALES: COPACABANA ORCHESTRA

Musique jazz, swing, funk/ gratuit 21 h, place Billard

Mercredi 3 juillet

C'L'ÉTÉ

Animations gratuites De 9 h à 20 h, place des Épars

VISITE DES FOUILLES DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

17 h, site de Saint-Martinau-Val rue des Bas-Bourgs Tél. 0237234175

CHARTRESTIVALES: NOUS C'EST NOUGARO

Reprises/gratuit 21 h, place Marceau



60 VOTRE **VILLE 191** / JUILLET-AOÛT 2019

Une œuvre unique qui mérite le détour



a maison de Raymond Isidore est ľun des lieux les plus insolites Chartres. Les vacances estivales sont le moment idéal pour prendre le temps de découvrir ce chefd'œuvre de l'art naïf ouvert

du printemps à l'automne. Pendant 25 ans, le mosaïste (1900-1964), dont le talent n'a été reconnu qu'après son décès, a transformé peu à peu sa demeure. Celle-ci, dont la Ville est actuellement propriétaire, a été classée Monuments historiques et labellisée Patrimoine du XXº siècle.

Avec des morceaux de vaisselle et de tessons de verre. « Picassiette » a réalisé des fresques colorées sur les murs et le mobilier, mais également reproduit les monuments qui l'inspiraient à l'image d'une miniature de la cathédrale Notre-Dame. restaurée ce printemps, l'escalier de la Reine Berthe ou encore la Porte Guillaume.

► MAISON PICASSIETTE

22 rue du Repos Tél. 0237341078 accueil.picassiette@aggloville.chartres.fr En bus: réseau Filibus, arrêt Picassiette, ligne 4. Ouvert le lundi et du mercredi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 18 h.

Tarifs: 3 à 6 €.

Jeudi 4 juillet

UNE (DEMI) JOURNÉE DANSLA PEAU D'UN ARCHÉOLOGUE

Animation adulte/10 € De 10 h à 17 h, site gallo-romain Saint-Martin-au-Val Tél. 0237234175

COMME DES BÊTES

Cinéma de plein air/ 20h30, parc des Bords de l'Eure

VISITE COMMENTÉE **DEL'EXPOSITION JEAN MOULIN**

18h, musée des Beaux-Arts, Renseignements 02 37 90 45 80

CHARTRESTIVALES: SEOYOUNG CHJOÏ

Orque/gratuit 21 h, cathédrale Notre-Dame

Vendredi 5 juillet

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Visite quidée/10 € 14h30, cloître Notre-Dame

LES SOIRÉES **AUTREMENT**

Découvrez les vitraux sur grand écran À 21 h, cathédrale Notre-Dame

CHARTRESTIVALES: **REWIND**

Musique pop-rock/ gratuit 21 h, place des Halles

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Samedi 6 juillet

SIESTE MUSICALE

Animation enfants 14h30, médiathèque L'Apostrophe Réservations. 0237234200

JUILLET-AOÛT 2019 / VOTRE VILLE 191 61

La cathédrale sous toutes ses formes



beauté universelle de Notre-Dame sous plusieurs angles: vues extérieures et poétiques, vitraux et couleurs, lieux de prières, nocturne, contre-plongée... Merci à tous les participants!

u 6 juillet au 22 novembre, profitez de l'exposition issue de l'appel à contribution organisé sur Instagram à l'occasion des 40 ans de l'inscription de la cathédrale au patrimoine

mondial de l'Unesco. Au nombre de 19, ces images ont été sélectionnées par un jury parmi plus de 1000 photos reçues et sont exposées le long du boulevard Chasles sur sept triptyques thématiques. Toutes célèbrent la

▶ Les autres expositions de l'été

Jean Moulin, artiste Dessins et caricatures.

Œuvres choisies

Présentation des tableaux sortis exceptionnellement des réserves.

Jusqu'au 25 août, du mercredi au dimanche, musée des Beaux-Arts. Gratuit.

CHARTRES EN LUMIÈRES ENCHANTÉ Chartres en lumières avec la soprano Veronica Antonelli À 19 h 30, restaurant

Le Jehan

Réservations: 0237182626

Reprises

CHARTRESTIVALES: BARRY WHITE TRIBUTE

21 h, portail Sud

Dimanche 7 juillet

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Johannes Zeinler/gratuit 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical 21 h. cathédrale Notre-Dame

Lundi 8 juillet

CHARTRESTIVALES: **ALLEZ VIENS!**

Spectacle pour enfants/ aratuit Place Billard

Mardi 9 juillet

À LA RENCONTRE **D'UN ENFANT AU** MOYEN ÂGE

Visite 6-12 ans De 14h30 à 15h30 à la cathédrale

CHARTRESTIVALES: TARA'S FOLK

Musique semi-acoustique/ gratuit 21 h, place Marceau

genda

62 VOTRE VILLE 191 / JUILLET-AOÛT 2019

Le Chemin des arts

à découvrir tout l'été!

e formation littéraire, Marc Touret débute en autodidacte par la taille du bois et de la pierre. À présent, il utilise un mortier de papier à modeler dont il a mis au point la formule, afin de gagner en liberté dans les créations de grandes dimensions. Les sculptures présentées dans l'espace du prieuré Saint-Vincent et de l'Apostrophe sont réalisées

en pâte à papier de journaux recyclés, modelée sur un mannequin de grillage.

- ► Exposition jusqu'au ler septembre, prieuré Saint-Vincent, 12 rue de la Porte-Cendreuse et L'Apostrophe, 1 boulevard Maurice-Viollette.
- ► Présence de l'artiste mercredis 10 juillet et 7 août. 14h à 16h à l'Apostrophe et 16h à 18h au prieuré.

our Helga Dangel, « liens d'amitié » signifie construire des ponts, abattre des murs et franchir des tranchées. Ses travaux tournent autour de ces idéaux et visent à trouver de nouvelles expressions artistiques décrivant la motivation et le travail des fondateurs du jumelage entre les villes de Chartres et Spire en Allemagne.

En un clin d'œil, elle intègre du grès jaune et rouge ainsi que d'autres matériaux de construction de la cathédrale de Spire telles que le verre, le métal et le bois dans mes mosaïques.

► Helga Dangel, jusqu'au l^{er} septembre, chapelle Saint-Éman, 11 rue Saint-Éman.





Mercredi 10 juillet

VISITE DES FOUILLES DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

17 h, site de Saint-Martinau-Val rue des Bas-Bourgs Tél. 0237234175

CHARTRESTIVALES: SPARK

Reprises des années 60 à aujourd'hui 21 h, place des Halles

Jeudi 11 juillet

UNE (DEMI) JOURNÉE DANS LA PEAU D'UN ARCHÉOLOGUE

Animation adulte, 10 € De 10 h à 17 h, site gallo-romain Saint-Martin-Au-Val Tél. 0237234175

À LA RENCONTRE D'UN ENFANT AU MOYEN ÂGE

Visite 6-12 ans De 14h30 à 15h30 à la cathédrale

LORIANE LLORCA

Orgue, gratuit 21 h, cathédrale Notre-Dame

Vendredi 12 juillet

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations: 0237182626

CHARTRESTIVALES: JACQUES BARBAUD CHANTE BREL

Reprises, gratuit 21 h, place Marceau

« Réveiller l'enfant

qui est en moi »

près Dinard et Le Touquet, le sculpteur Christophe Charbonnel, âgé de 50 ans, expose tout l'été à Chartres. L'occasion d'admirer ses géants de bronze inspirés des mythes grecs et de la science-fiction, et de découvrir un artiste « encore jeune ».

Votre Ville: Comment est née votre vocation?

Christophe Charbonnel:

Petit, je voulais faire de la bande dessinée mais je n'étais pas à la hauteur. Ma vocation est venue à l'âge de 25 ans lorsque je prenais des cours de moulage et modelage le soir durant deux ans. J'ai ensuite travaillé dans les studios Walt Disney: j'y ai appris les bases de mon travail et mes techniques d'aujourd'hui sont d'ailleurs liées au cinéma d'animation.

VV: De quelle manière travaillez-vous vos sculptures?

CB: Je travaille essayant de me rapprocher de moi-même, ne pense pas aux autres personnes qui vont regarder mes œuvres. J'étudie l'anatomie du corps humain du XIXº siècle et ses principaux muscles mais je n'ai pas de modèle. Le quotidien contribue à mon inspiration, il me suffit d'ou-





Samedi 13 juillet

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

À 22 h 30, Office de tourisme, rue de la Poissonnerie Réservations. 0237182626

ON AIR

Bal du 14 juillet de la Ville de Chartres 20h30, place des Halles

Dimanche 14 juillet

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Brocante De 9 h à 18 h, place Billard

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Jean-Luc Thellin 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical 21 h, cathédrale Notre-Dame

CONCERT DU 14 JUILLET: SWINGROWERS

Avec feu d'artifice pyromélodique/gratuit 21h45, hippodrome de Chartres

Lundi 15 juillet

CHARTRESTIVALES: LA FEMME QUI PERD SES JARRETIÈRES

Comédie, gratuit 21 h, place Billard

© Courtesy - Galerie Bayard

CHRISTOPHE CHARBONNEL Votre été

vrir les yeux et de voir ce qui me touche. Il y a toujours cette joie enfantine au moment de commencer une sculpture, j'espère conserver cet état d'esprit car j'aime réveiller l'enfant qui est en moi. Il faut se laisser porter par les matériaux, c'est pour cela que je travaille avec l'argile, qui est à la fois souple, facile à manipuler, et permet de faire marche arrière. On parle d'un jeune sculpteur à 50 ans et c'est mon âge, les prochaines années s'annoncent riches. Il me reste à prendre

des risques, à apprendre de mes erreurs, à expérimenter, à continuer de surprendre. Aujourd'hui, je prends de plus en plus de recul sur mes œuvres, je regarde d'ailleurs plus mon travail que je ne travaille. Dans le monde actuel où tout doit aller vite, j'apprends à prendre mon temps.

► Christophe Charbonnel, exposition à la collégiale Saint-André et en cœur de ville jusqu'au ler septembre. Vernissage le 6 juillet à 18 h à la collégiale.



Mardi 16 juillet

À LA RENCONTRE D'UN ENFANT AU MOYEN ÂGE

Visite 6-12 ans De 14h30 à 15h30 à la cathédrale

CHARTRESTIVALES: GROVE MACHINE

Variété groove, 21 h, place des Halles

Mercredi 17 juillet

VISITE DES FOUILLES DU SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

17 h, site de Saint-Martinau-Val rue des Bas-Bourgs Tél. 0237234175

CHARTRESTIVALES: MALTAVERN

Musique celtique, gratuit 21 h, place des Halles

Jeudi 18 juillet

À LA RENCONTRE D'UN ENFANT AU MOYEN ÂGE

Visite 6-12 ans De 14h30 à 15h30 à la cathédrale

LES TUCHES 3

Cinéma de plein air 20h30, parc des bords de l'Eure

CHARTRESTIVALES: RAPHAËL TRARIEUX

Orgue 21 h, cathédrale Notre-Dame

Vendredi 19 juillet

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Un bain de culture pour les enfants



S'amuser au musée

Les bâtiments et les jardins du musée des Beaux-Arts invitent par leur beauté à la contemplation. Cet été, plusieurs ateliers sont proposés aux enfants. Ils pourront restituer le musée en créant une maquette en papier cartonné, découvrir les œuvres par un détail bien caché ou transformé, résoudre des énigmes et confectionner une salle d'exposition de musée du sol au plafond en disposant les tableaux au bon endroit.

Les ateliers du musée pour les enfants de 7 à 11 ans

Musée de papier:

Les mercredis 10, 17 et 24 juillet et les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 10 h à 11 h 30.

Musée en détails:

Les mercredis 10, 17 et 24 juillet et les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 14 h à 15 h 30

Musée en sac:

Les jeudis 11, 18 et 25 juillet de 10 h à 11 h 30

Musée en pièces:

Les jeudis 11, 18 et 25 juillet de 14 h à 15 h 30

► Tarifs: 3,50 € pour les Chartrains, 4,50 € pour les habitants de l'agglo, 5 € pour les autres communes. Réservations: 0237904580

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

CHARTRESTIVALES: GIPSY FLAM

Musique gipsy, gratuit 21 h, place Marceau

Samedi 20 juillet

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

A 22 h 30, Office de tourisme, rue de la Poissonnerie Réservations. 0237182626

CHARTRESTIVALES: ROCK'N'ROLL ATTITUDE

Reprises de Johnny Hallyday 21 h, portail Sud

Dimanche 21 juillet

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme Réservations. 0237182626

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert d'É<mark>ri</mark>c Lebrun 16h15, cathédrale

S'évader dans les bibliothèques

Les couleurs de la musique

Sieste musicale Samedi 6 juillet, 14 h 30, L'Apostrophe. Places limitées. Réservation: 02 37 23 42 00

Défi FIFA, jeux vidéo

Mercredi 10 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Réservations: 02 37 88 45 20.

Reservations. 0237 004320.

Cheburashka et ses amis

film jeunesse Jeudi 25 juillet, 15 h 30, L'Apostrophe.

Vingt mille lieues sous les mers

film jeunesse Jeudi 8 août, 15 h 30, L'Apostrophe.

Défi Kinect

mercredi 21 août, de 14 h 30 à 16 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Réservations: 02 37 88 45 20.

Cherche et trouve

Les mercredis 17, 24 et 31 juillet, 7 et 28 août; les samedis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10, 24 et 31 août, à 15 h, bibliothèque Louis-Aragon.

Quoi de neuf en archéologie?



Cet été, la direction de l'Archéologie innove avec des semaines d'ateliers thématiques et des activités pour les familles le samedi. En juillet, les enfants sont invités à découvrir l'histoire et l'archéologie lors de trois semaines thématiques, dédiées à la Préhistoire, à l'Antiquité puis au Moyen Âge. Les apprentis voyageront dans le temps et, selon le principe de l'archéologie expérimentale, tenteront de retrouver les gestes et techniques de nos ancêtres. Les vacances se termineront avec deux semaines d'ateliers en août, mettant à l'honneur la fouille archéologique. Les juniors pourront se mettre dans la peau d'un archéologue et fouiller pour comprendre l'histoire d'un site. Ateliers d'initiation à la fouille et ateliers d'archéologie expérimentale se mêleront donc lors de ces deux semaines.

► Ateliers du 9 au 26 juillet et du 19 au 30 août, pour les 6-8 ans ou les 9-12 ans, sur le site archéologique de Saint-Martin-au-Val.
Renseignements:
www.archeologie.
chartres.fr; 0237234175 ou ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr.
Tarifs: $4 \in -5 \in$ ou 5,50 \in ; gratuit pour les adultes le samedi.

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Lundi 22 juillet

CHARTRESTIVALES: PAROLE DE VENTRILOQUE

Spectacle pour enfant, gratuit 21 h, place Billard

Mardi 23 juillet

CHARTRESTIVALES: MARTHA FIELDS BAND

Musique folk, gratuit 21 h, place Marceau

Jeudi 25 juillet

CHEBURASHKA ET SES AMIS

Cinéma 15h30, médiathèque L'Apostrophe

MAMMA MIA, HERE WE GO AGAIN

Cinéma de plein air 20 h 30, parc des bords de l'Eure Réservations. 0237184759

CHARTRESTIVALES: YANIS DUBOIS

Orgue, gratuit 21 h, cathédrale

Vendredi 26 juillet

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

CHARTRESTIVALES: TZIGANOFF

Musique de l'Est, jazzmanouche 21 h, place Châtelet

Des animations pour tous cet été



es maisons pour tous de Chartres et les centres de loisirs accueillent cet été vos enfants de 3 à 17 ans. Sorties à la piscine et au cinéma, bowling, badminton, tir à l'arc, visite du château de Maintenon... Retrouvez le programme des activités proposées sur www.chartres.fr et sur l'application Chartres.

Accueil de loisirs pour les maternels

► Pauline-Kergomard

2 rue Florent-D'Illiers (école Jacques-Prévert). Tél. 0236673102

▶ Jules-Ferry

36 rue des Vilaines. Tél. 0237287965

Les Cytises

3 impasse Montpensier. Tél. 0237363961

Accueil de loisirs pour les élémentaires

▶ Le Rigeard

Les Grands-Prés. Tél. 0237217690

Les maisons pour tous

➤ Maison pour tous de la Madeleine,

mail Jean-de-Dunois. Tél. 0237884501.

► Maison pour tous de Rechèvres/Bel-Air,

4, allée du Berry. Tél. 0237234067.

► Maison pour tous des Petits-Clos,

4, avenue François-Mitterrand. Tél. 0237234069.

► Maison pour tous des Hauts-de-Chartres/ Saint-Chéron, 5, rue des Hauts-de-Chartres. Tél. 0237234070.

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Samedi 27 juillet

CHARTRESTIVALES: LES VINYLS

Musique rock & roll, gratuit 21 h, portail Sud

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

A 22 h 30, Office de tourisme, rue de la Poissonnerie Réservations. 0237182626

Dimanche 28 juillet

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme Réservations. 0237182626

FESTIVALINTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Thomas Gaynor 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Les rendez-vous du Bij

Pour les jeunes sportifs

La Ville de Chartres et l'association Madeleine sport détente proposent des activités sportives à la carte pour les 6-15 ans. Les inscriptions ont lieu le jeudi 4 juillet de 15 h à 19 h à la halle Jean-Cochet pour les Chartrains, et le vendredi 5 juillet. D'autres inscriptions sont possibles les lundis 8, 15, 22, 29 juillet et lundis 5, 12, 19, 26 août, de 9 h 30 à 11 h 30.

► Renseignement: 0237184770.



LOGEMENT ÉTUDIANT

Du 1er juillet au 30 septembre

Venez chercher le listing des chambres et des studios disponibles sur Chartres. Le Bij vous propose le guide « Être étudiant en région Centre-Val de Loire » réalisé par le Centre régional information jeunesse (CRIJ). Vous trouverez toutes les informations pour se former, se loger, gérer son quotidien, s'engager, monter un projet, sortir et bouger.

LE « #DESMETIERS »

Les mercredis 10, 17 et 24 juillet à 14 h

Sur le principe du jeu time's up le Bij vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi. Gratuit sur inscription. Animé par les animateurs du Bij.

LES MATINÉES CAFÉ DU SERVICE CIVIQUE

Les 5, 12, 19 et 26 juillet à 10 h

Le Bij vous accueille tous les vendredis matins du mois de juillet à partir de 10 h autour d'un café pour parler du service civique. www.service-civique.gouv.fr

PRÉPARER SA RENTRÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

Du 1er au 30 août

Vous êtes à la recherche d'un club de foot, d'un cours de danse orientale, d'un cours de chant, d'un atelier photo... pour la rentrée. Le Bij vous aide dans vos démarches en vous proposant le listing des activités sportives et culturelles à Chartres.

▶ Bureau information jeunesse, 3, rue de l'Étroit-Degré. Tél. 0237234232. bij.chartres@ijcentre.fr; www.facebook. com/#bijdechartres; Twitter@Bijdechartres

Lundi 29 juillet

CHARTRESTIVALES: LA GUERRE DES SEXES

Comédie, gratuit 21 h, place Billard

Mardi 30 juillet

CHARTRESTIVALES: GÉRARD JAFFRES

Musique bretonne et française, gratuit 21 h, place des Halles

Mercredi 31 juillet

CHARTRESTIVALES: CHANSON D'OCCASION

Swing manouche, gratuit 21 h, place Marceau

Août

Jeudi 1^{er} août

CHARTRESTIVALES: TOM RIOULT

Orgue, gratuit 21 h, cathédrale

TOMB RAIDER

Cinéma de plein air 20h30, parc des bords de l'Eure

Vendredi 2 août

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Visite guidée 16 h, cloître Notre-Dame Réservations. 0237217502

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

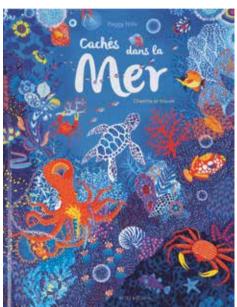
Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Photos et illustrations dans les bibliothèques

Des photos anciennes

Près de 8500 photographies des années 1930 et 4000 plaques de verre des débuts du XXº siècle, fraîchement numérisées, sont désormais accessibles à la consultation sur le portail de L'Apostrophe. Cette exposition est l'occasion de présenter les collections patrimoniales qui ont été choisies pour passer de l'ombre des réserves à la lumière de vos écrans.

Du 6 juillet au 31 décembre, espace Patrimoine de L'Apostrophe, 1 boulevard Maurice-Viollette. Les autres animations estivales de la médiathèque sont à retrouver dans le *Votre Ville* de juin, sur www.chartres.fr, et sur l'application Chartres.



▶ Vous pouvez rapporter au guichet unique vos livres empruntés à la médiathèque lorsque celle-ci est fermée. Il est également possible d'y effectuer votre première inscription ou d'y renouveler votre abonnement.

Le monde de Peggy Nille

Dans les panoramas de ses albums sans texte, Cachés dans la jungle et Cachés dans la mer publiés chez Actes Sud junior, la Chartraine Peggy Nille nous embarque à chaque planche dans une nouvelle histoire. Petits et grands prennent plaisir à jouer à retrouver les animaux qui se sont dissimulés dans les scènes foisonnantes d'une forêt tropicale ou

des profondeurs sous-marines.

Du 2 juillet au 31 août, bibliothèque Louis-Aragon, passage des Poètes.

CHARTRESTIVALES: D'UNE OMBRE À L'AUTRE

Reprises de Francis Cabrel 21 h, place des Halles

Samedi 3 août

CHARTRES EN LUMIÈRES ENCHANTÉ

Chartres en lumières avec la soprano Veronica Antonelli A 19 h 30, restaurant Le Jehan Réservations. 02 3718 26 26

CHARTRESTIVALES: THE SOUL DEALERS

Musique soul 21 h, portail Sud

Dimanche 4 août

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme Réservations. 0237182626

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Brice Montagnoux 16 h 15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Lundi 5 août

CHARTRESTIVALES: LA PRINCESSE ET LE CHEVALIER

Comédie musicale pour enfants 21, place Billard

Chartres en lumières

réveille le patrimoine



la nuit tombée, Chartres se dévoile sous un autre visage. Chartres en lumières révèle depuis 2004 toute la splendeur patrimoine chartrain. monuments Vingt-quatre s'illuminent et les visiteurs peuvent les découvrir en déambulant en cœur de ville. Le clou du spectacle?

Le show de son et lumière projeté sur le portail Royal de la cathédrale Notre-Dame. Renouvelée en avril dernier, cette création de Spectacu-

laires, Les Allumeurs d'image est une invitation à découvrir l'histoire de Chartres de l'époque des Carnutes à nos jours, en passant par la Libération. Cette année, pour encore plus de magie, les spectateurs peuvent également profiter de l'ancienne scénographie, La Nef de Lumière, dont le succès ne s'est jamais démenti pendant 5 ans.

Médiathèque, jardins de l'Évêché, théâtre... Les plus grands artistes de vidéo mapping ont fait parler leur imagination pour sublimer ces monuments et vous offrir un moment inoubliable.

Allez également faire un tour en basse-ville pour découvrir les bords de l'Eure. Ses ponts prennent eux aussi de jolies couleurs qui offrent un cadre bucolique propice à la détente...

► CHARTRES EN LUMIÈRES

Jusqu'au 12 octobre, tous les soirs à partir de la tombée de la nuit jusqu'à une heure du matin. www.chartresenlumieres.com Téléchargez l'application « Chartres en Lumières » sur Google play ou l'Applestore

Mardi 6 août

CHARTRESTIVALES: ALKABAYA

Humour, gratuit 21 h, place Marceau

Mercredi 7 août

CHARTRESTIVALES: HIT-LIVE 80'S

Tubes des années 70 à nos jours 21 h, place des Halles

Jeudi 8 août

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

Cinéma 15h30, médiathèque L'Apostrophe

CHARTRESTIVALES: FRANÇOISE DORNIER

Orgue, gratuit 21 h, cathédrale Notre-Dame

Vendredi 9 août

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

CHARTRESTIVALES: JOUR DE FÊTE

Cabaret swing 21 <mark>h, place</mark> Marceau

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Samedi 10 août

CHARTRESTIVALES: THE LITTLES

Hommage aux Beatles 21 h, portail Sud

Swingrowers au menu du 14 juillet



a Fête nationale se célèbre en musique! Le groupe d'électro-swing Swingrowers a été choisi pour animer ce 14 juillet. Rendez-vous à l'hippodrome pour assister à un concert dansant qui sera suivi par un feu d'artifice pyromélodique. Jazz, swing, hip-hop et électro... C'est la savoureuse

synergie élaborée par ce groupe italien, originaire de Sicile. Autour de la chanteuse Lorenada Griamundo, Roberto Costa alias Pisk aux platines, Alessio Costagliola à la guitare et Ciro Pusateri au saxophone composent une musique mêlant des sonorités des années 1920 à 1950 avec des styles plus modernes et électro, ce qui

les place dans la lignée de Caravan Palace ou encore Parov Stelar. Swingrowers a déjà sorti trois albums et affiche 20 millions de vues sur la plateforme de vidéos You-Tube. Le groupe est actuellement en tournée.

Concert du 14 juillet

dimanche 14 juillet, à 21 h 45 à l'hippodrome de Chartres. Ouverture des portes à 19 h 30. Feu d'artifice pyromélodique à 23 h. Gratuit. Navettes gratuites à partir de 19 h et toutes les demi-

heures au départ du théâtre et de la place Morard.

La Ville de Chartres organise le 13 juillet, à 20 h, un bal. Il aura lieu place des Halles

place Billard en cas de mauvais temps.

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

A 22 h 30, Office de tourisme, rue de la Poissonnerie Réservations. 0237182626

Dimanche 11 août

LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Brocante De 9 h à 18 h place billard

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme, place de la Poissonnerie Réservations. 0237182626

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert d'Eberhard Lauer 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Lundi 12 août

CHARTRESTIVALES: PLUS VRAIE QUE NATURE

Comédie 21 h, place Billard

Mardi 13 août

CHARTRESTIVALES: POTLUCK

Jazz, gratuit 21 h, portail Nord

Mercredi 14 août

CHARTRESTIVALES: WAZOO

Musique folk festif 21 h, place des Halles

(Re) découvrez six films en plein air



e cinéma en plein air a repris ses quartiers pour la saison estivale au parc des bords de l'Eure. Six films sont projetés en juillet et en août. Animation, aventure, comédie... Des œuvres grand pu-

blic récentes pour petits et grands qui permettront à n'en pas de douter de passer un bon moment en extérieur. A découvrir, pourquoi pas, en partageant un bon pique-nique!

► La programmation

jeudi 4 juillet

Comme des bêtes, film d'animation,

jeudi 18 juillet

Les Tuches 3, comédie

jeudi 25 juillet

Mamma Mia, Here we go again, comédie musicale

jeudi 1^{er} août

Tomb Raider, aventure, action

jeudi 22 août

Alibi.com, comédie

jeudi 29 août

Solo: A Star Wars story, science-fiction

► Cinéma en plein air, à 20 h 30, gratuit. Les projections sont susceptibles d'être annulées en cas de pluie. Tél. 02 37 18 47 60

Vendredi 16 août

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Visite, 10 € 16 h, cloître Notre-Dame Réservations. 02 37 21 75 02

LES SOIRÉES AUTREMENT

Découvrez les vitraux sur grand écran 21 h, cathédrale Notre-Dame

CHARTRESTIVALES: LA GÂPETTE

Chansons festives 21 h, place Châtelet

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Samedi 17 août

CHARTRESTIVALES: MERCI MICHEL

Hommage à Michel Sardou 21 h, portail Sud

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

22 h 30, Office de tourisme, rue de la Poissonnerie Réservations. 023718 26 26

Dimanche 18 août

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme Réservations. 0237182626

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Patrick Delabre 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical A 21 h, cathédrale Notre-Dame

Un été musical et festif

avec Chartrestivales

déhancher des reprises, rire devant une pièce de théâtre, profiter d'un bon moment avec ses enfants... ChartrEstivales, pour sa 28e édition, propose cet été plus de 50 spectacles aratuits et en plein air. L'association a élaboré une programmation variée en gardant à l'esprit son mantra: celui de plaire au plus grand nombre. De nombreux concerts tribute seront proposés: Nous c'est Nougaro mercredi 3 juillet, Barry White tribute samedi 5 juillet, D'une ombre à l'autre (Francis Cabrel) vendredi 2 août... Et le grand spectacle de la fin de saison: La Voix de Cloclo avec le sosie vocal de Claude François.

Les lundis sont consacrés de façon alternée aux pièces de théâtre populaire et spec-



tacles pour enfants. Le jeudi quant à lui se déroule dans la cathédrale Notre-Dame où l'Association des Grandes-Orgues de Chartres propose un concert d'orgue.

► CHARTRESTIVALES

Tous les soirs, jusqu'au 24 août, à 21 h (sauf le 13 juillet à 20 h et le 24 août à 20 h 30) - Programmation sur l'application « Chartres » à télécharger sur Google Play ou sur l'Applestore ou encore sur le site Internet : www.chartrestivales.com

Mardi 20 août

CHARTRESTIVALES: RAQOONS

Rock, gratuit 21 h, place Marceau

Mercredi 21 août

CHARTRESTIVALES: WHEEL CAPS

Rockabilly, gratuit 21 h, place Châtelet

Jeudi 22 août

ALIBI.COM

Cinéma de plein air 20h30, parc des bords de l'Eure

CHARTRESTIVALES: JEAN-PIERRE GRIVEAU

Orgue, gratuit 21 h, cathédrale

VISITE COMMENTÉE **DEL'EXPOSITION JEAN MOULIN**

musée des Beaux-Arts, Renseignements 02 37 90 45 80

Vendredi 23 août

LES SOIRÉES **AUTREMENT**

Découvrez les vitraux sur grand écran A 21 h, cathédrale Notre-Dame

CHARTRESTIVALES: **SUGARS HEATS**

Tubes des années 30 à 60, gratuit 21 h, place Marceau

Des organistes du monde entier à écouter

est ausl'occasion de faire une halte à la cathédrale pour découvrir son orgue. Dans le cadre de la programmation de Chartrestivales. l'association Grandes-orgues des Chartres propose de concerts des diés à cet instrument tous les jeudis soirs à 21 h en la cathédrale Notre-Dame.

Elle organise également la 45° édition de son festival international d'orgue. Un prestigieux rendez-vous qui permet de découvrir des organistes du monde entier. Les concerts sont programmés les dimanches à 16 h 15.

7 juillet: Johannes Zeinler (Autriche), Grand Prix de Chartres 2018 « interprétation »



Johannes Zeinler, Grand Prix de Chartres 2018

14 juillet: Jean-Luc Thellin (Belgique), organiste titulaire de Notre-Dame de Vincennes à Paris et enseignant du conservatoire à rayonnement départemental de Chartres

21 juillet: Éric Lebrun, organiste titulaire de Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris

28 juillet: Thomas Gaynor, prix 2017 du concours de St Albans

4 août: Brice Montagnoux, organiste titulaire de la Basilique de Saint-Maximum la Sainte-Baume

11 août: Eberhard Lauer, directeur de la musique sacrée à la cathédrale Saint-Marie de Hambourq

18 août: Patrick Delabre, organiste titulaire de la cathédrale de Chartres

25 août : Thibault Duret, organiste titulaire de la cathédrale de Chambéry

► Entrée libre. Renseignements: www.orgues-chartres.org

VISITE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Avec découverte de la crypte à la bougie 22 h, portail nord de la cathédrale Réservations. 0237182626

Samedi 24 août

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

A 22h30, Office de tourisme, Réservations. 0237182626

CHARTRESTIVALES: LA VOIX DE CLOCLO

Reprises de Claude François 20h30, portail Sud

Dimanche 25 août

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Visite du Chartres historique 11 h, Office de tourisme Réservations. 0237182626

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Concert de Thibaut Duret. 16h15, cathédrale

LES SOIRÉES AUTREMENT

Moment musical À 21 h, cathédrale Notre-Dame

Jeudi 29 août

A STAR WARS STORY

C<mark>inéma de ple</mark>in air 20h30, parc des bords de l'Eure

Samedi 31 août

LA SAINT-FIACRE

Animations médiévales De 10 h à 19 h, rue de la Porte Guillaume

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

A 22 h 30, Office de tourisme, Réservations. 02 37 18 26 26

Plongez dans le Moyen Âge



près Chartres 1254, l'époque médiévale s'empare à nouveau de Chartres avec la Saint-Fiacre! Portée par l'Association de la Porte-Guillaume depuis huit ans, cette manifestation vous immerge samedi 31 août dans le Moyen Âge: tailleurs de pierre de Berchères, forgerons, peintres de polychromie sur pierre seront présents, tandis que les commerçants du quartier proposeront leurs spécialités. La troupe La Fabuleuse Compagnie vous surprendra par des scénettes de la vie quotidienne.

► Samedi 31 août, quartier de la Porte-Guillaume, entrée libre. Tél. 0237314664.



près le succès de Chartres 1254, l'Association pour la promotion et la formation en histoire vivante (APFHV) remet cela. Du 9 juillet au 25 août, un campement médiéval plus vrai que nature prend place au pied de la cathédrale dans la cour Gérard-Philipe et plonge les visiteurs dans l'univers du Moyen Âge.

Taverne, machines de guerre, tentes... Pour découvrir le XIIIe siècle, âge d'or de la chevalerie, soyez acteurs de votre visite! Endossez un costume et arpentez ce campement ludique, qui propose de nombreuses animations (tir à l'arbalète, tir de machines de guerre, lancer d'anneaux, activités manuelles et artistiques...).

► Camp médiéval de l'APFHV, du lundi 9 juillet au dimanche 25 août. Renseignements: contact@apfhv.fr Tél. 0237358881

Les meilleurs pilotes réunis à Chartres...



rois jours durant, Chartres accueille les meilleurs pilotes de l'Hexagone à l'occasion des championnats de France de rallye aérien.

Ils voleront au-dessus du Perche et de la Beauce avec comme seul repère dans le ciel, une carte routière et un compas magnétique. Ils devront également faire preuve de concentration et justesse technique à l'arrivée lors de l'atterrissage de précision sur un porte-avions dessiné à même le sol.

► Championnat de France de rallye aérien, aérodrome de Chartres métropole, du 5 au 7 juillet. Entrée libre. Les premiers décollages auront lieu le vendredi à 15 h, le samedi à 11 h, et le dimanche à 9 h 20. Remise des prix le dimanche à partir de 15 h 30. Renseignement: www.ffa-aero.fr.

...Et les Grands maîtres

Près de 1000 joueurs s'affronteront à Chartrexpo lors du championnat de France d'échecs, organisé par la Fédération, en partenariat

avec le C'Chartres Échecs. Le club est par ailleurs toujours à la recherche de bénévoles pour cet événement. Le 22 août, dès 20 h 30 place Marceau, venez participer à la Nuit des échecs. Le principe? Quatre Grand maîtres disputent une centaine de parties contre le public sur 15 échiquiers chacun.

Lorsque la partie est terminée, l'amateur qui a défié le champion cède sa place à un autre. L'entrée est libre.

► Championnat de France d'échecs, du 17 au 25 août à Chartrexpo, rue Jean-Mermoz, Entrée libre.



Énorme saison!

À la rentrée, le Théâtre de Chartres ouvre sa saison 2019-2020. Pas question pour le moment de déflorer le sujet... mais, pour répondre à la curiosité aiguisée de son public, Jérôme Costeplane nous en donne la tonalité.



Pour cette saison 2019-2020, nous n'avons pas voulu déroger à notre tradition et nous vous proposons des spectacles de très grande qualité, voire même des spectacles-événements.

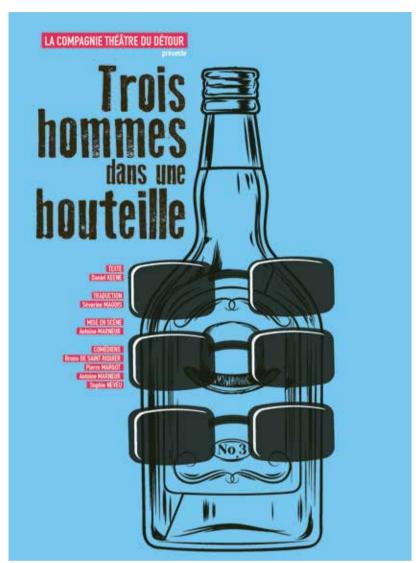
De toutes sortes, bien sûr. Du théâtre: classique, contemporain ou de divertissement... avec pour chacun son lot d'émotions. De la fantaisie, des arts du cirque, de la magie, voire de la manipulation mentale: nous vous ferons revoir vos conceptions du drôle et de l'étonnant, quel que soit votre âge. De la danse aussi, moderne du plus haut niveau, hip-hop vidéo, ou du monde aux antipodes des clichés. De la chanson encore, par des ar-

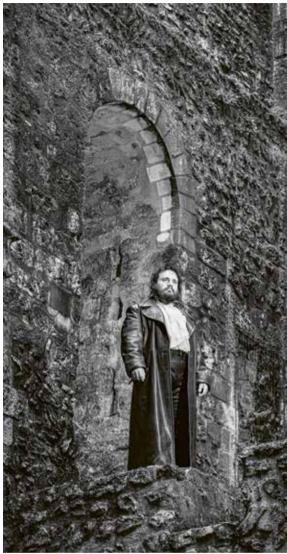
tistes que tout le monde adore, et par d'autres que vous découvrirez... divins!

Nous avons nourri cette saison d'une somme incrovable de talents. Profonds, tumultueux, revigorants, éclatants... associés à tellement de noms, certains si prestiaieux, que je ne vous en donnerai pas un seul. Je préfère que vous vous amusiez à les chercher: vous en trouverez forcément. Quelques indices: des Molières, un comique « au Zénith », des stars internationales, et Paris attendra que nous ayons fini d'applaudir chez nous l'une d'entre elles pour l'accueillir sur ses scènes.

Je dois vous dire également que nous créons pour cette nouvelle saison un Petit théâtre, afin que vous puissiez nous rejoindre plus nombreux sur certaines rencontres, comme nos lectures gratuites.

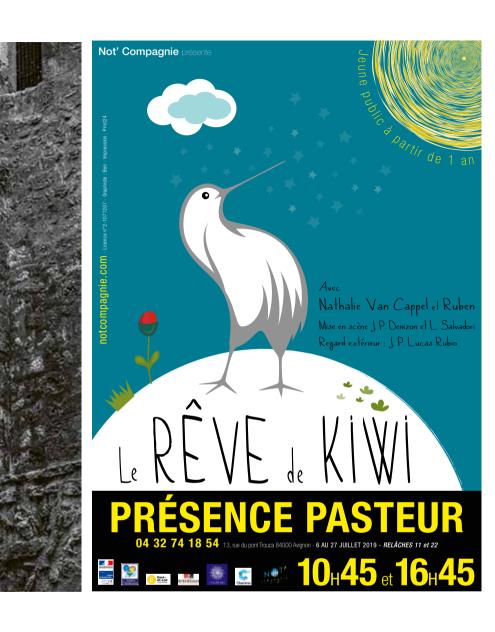
Toute l'équipe du Théâtre de Chartres vous donne rendez-vous au Salon des associations les 7 et 8 septembre, pour notre soirée de découverte le 10 septembre, puis le 14 pour l'ouverture des abonnements par Internet, et le 21 pour celle de la billetterie individuelle. »





Que font les artistes chartrains pendant l'été?

Tournées, festivals, créations et représentations dans toute la France... La période estivale est toujours particulière pour les artistes de Chartres. Petit tour d'horizon.



e Théâtre du Détour profite de la période estivale pour préparer sa prochaine création, 3 hommes dans une bouteille, de Daniel Keene. La première résidence de création aura lieu au Théâtre de Chartres du 23 au 28 septembre. La première, après quatre semaines de résidence de création, aura lieu à Tarbes le 31 mars 2020.

Une reprise avec plusieurs représentations est prévue au Théâtre de Chartres lors de la saison 2020-2021. Le Théâtre en Pièces sera lui aussi en pleine répétition avec *Richard III* cet été. L'œuvre de William Shakespeare, adaptée par Carmelo Bene et mis en scène par Emmanuel Ray, sera jouée à la salle Doussineau à la rentrée, avant de s'exiler par-delà la

Beauce (Caen, Montpellier, Paris, châteaux de Loire...)

La compagnie Cavalcade, qui a fêté ses 20 ans cette année, sera présente au festival off d'Avignon (du 5 au 28 juillet). Les spectateurs pourront découvrir au théâtre La Luna la création d'Yves Garnier mis en scène par Sylvia Bruyant, Fin de service. L'histoire d'une propriétaire de villa et de son domestique qui, à travers des joutes verbales parfois odieuses et drôles, met en avant la familiarité d'une longue cohabitation où les règlements de compte et les jeux puérils comblent l'ennui et les désillusions. Un huis clos grinçant mêlant humour noir et suspens. Qui sortira vainqueur de ce combat ultime?

Not'Compagnie, collectif d'artistes d'Eure-et-Loir issus de différents domaines artistiques (théâtre, musique, conte et jeune public) sera aussi dans le Vaucluse pour y présenter le succès jeune public de l'édition 2017 Le rêve de Kiwi au théâtre Présence pasteur ainsi que la pièce Elle... Émoi dans l'une des plus grandes salles, au Petit-Louvre, avant d'entamer une reprise au Lucernaire à Paris. La compagnie se remettra en mode création cet été avec Simorgh, et Deviens, nouveau spectacle jeune public.

Autant de projets, au milieu de ceux des autres compagnies chartraines, qui bénéficient de l'accompagnement de la Ville de Chartres et de son aide à la création.

MÉMOIRE | COMMÉMORATIONS









Retour en images

Samedi 8 juin, la Ville a rendu hommage aux Morts pour la France en Indochine 1

Mardi 18 juin, Jean-Pierre Gorges et Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, ont commémoré le premier acte de résistance de Jean Moulin et l'Appel du Général de Gaulle. 2 3 4





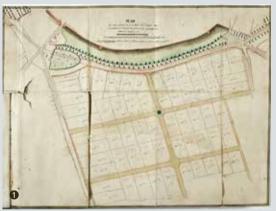




JUILLET-AOÛT 2019 / 191 VOTRE **VILLE 85**

Une réplique viollet le ducienne du centre historique

Créé au XIX^e siècle, le quartier Chanzy/Comtesses reflète les aspirations du milieu d'affaires issu de la Révolution. Abandonnant aux vieilles familles chartraines le cadre étroit de l'antique cité, cette nouvelle bourgeoisie y donna une patine à sa fortune récente et y ouvrit cabinets, études et ateliers.



- Plan d'un terrain national dit Le Clos Notre-Dame, divisé en 61 parties par la municipalité de Chartres le 15 janvier1792
- 2 Prieuré Saint-Lubin-des-Vignes (cl. J.-Y. Populu, AD 28).
- Quartier Chanzy/Comtesses, début d'urbanisation, vers 1850 (cl. J. Clément SAEL).
- Place du Théâtre, 1862 (cl. Médiathèque de Chartres).







Un quartier résidentiel jouxtant le centre

Cet agréable quartier offre au sud de l'ancienne enceinte de la ville un espace aéré, relié au centre historique et aux voies d'accès (N10 et 154). Entre le boulevard Chasles, l'avenue du docteur Maunoury, les rues des Vieux-Capucins et des Comtesses, il s'allonge jusqu'à Luisant. Son double nom actuel est celui de ses deux axes principaux, l'un dédié au général Chanzy qui combattit à Loi-

gny, l'autre à l'ancien vignoble du Champtier des Comtesses. Les rues de Châteaudun, Civry et Varize rappellent d'autres combats euréliens de 1870. Quant au chemin de Mautrou, lieu du supplice des faux-monnayeurs, on lui substitua le nom d'un bienfaiteur local, Reverdy.

Urbanisation du clos Notre-Dame

En 1792, la municipalité chartraine ouvrit la ville vers son plateau sud et l'affranchit de l'urbanisme médiéval en mettant aux enchères le clos Notre-Dame ou Petits-Blés, ancien vignoble du chapitre cathédral, devenu bien national. Le Plan d'un terrain national dit le Clos Notre-Dame, distribué par de nouvelles rues et divisé en 61 parties par la municipalité de Chartres le 15 janvier 1792 fut joint au registre consignant leur vente par le directoire du district de Chartres. L'opportuniste Adelphe Chasles (fils du principal acquéreur, l'entrepreneur Michel Chasles), maire

de 1830 à 1847, relança l'opération. Pour inciter la bourgeoisie locale à s'aventurer au-delà de la cité, il s'installa lui-même à l'orée du nouveau quartier. Dès lors, industriels, magistrats, médecins, officiers de la garnison, voulurent eux aussi une demeure avec façade sur rue et parc. Séduits par le découpage géométrique des rues et des spacieuses parcelles, ils délaissèrent l'intra-muros et bâtirent des hôtels de type

de Chartres en 1591, restitué à Saint-Père en 1664 et vendu comme bien national en 1791.

Rue Saint-Thomas de Canterbury, du cimetière au temple

Cette rue longeait le cimetière Saint-Thomas-de-Canterbury (plan) utilisé jusqu'en 1786 puis intégré au nouveau quartier au XIX° siècle. En 1887 elle accueillit un temple protestant néo-rovitrine de choix. Le Théâtre (A.-I. Piébourg, 1861) y créa un lien entre centre ancien et nouveau quartier. L'enseignement féminin s'y implanta: 1872, école normale d'institutrices; 1879, école primaire supérieure; 1886, collège; de 1920 à 1970, lycée. Banques et grandes sociétés y alignèrent aussi leurs façades.

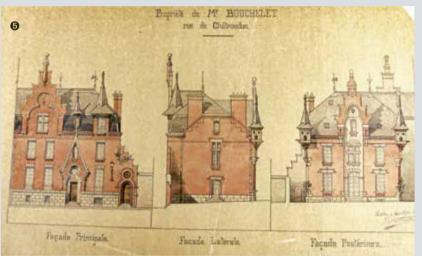
6 Maison rue de Châteaudun, arch. Vaillant (cl. J. Clément, AD 28)



néo-roman, gothique, renaissance ou flamand, hérissés de tourelles et de redents, colorés de brique et de vitraux.

Une périphérie industrielle

Des fondeurs s'implantèrent: Lecomte (angle boulevards Chasles et Vieux-Capucins, vers 1821); Senay (angle Vieux-Capucins et Comtesses, années 1860) puis Rougnon (angle rues Varize et Comtesses, années 1880), repris en 1907 par Gourdin, dont les bâtiments couvrirent le triangle des rues de Varize, des Comtesses et de la place des Vieux-Capucins. La famille s'installerait rue de Chanzy. Ce site était celui du clos et du couvent Saint-Lubindes-Vignes, prieuré de l'abbaye Saint-Père au XI^e siècle, foyer ligueur des Capucins en 1585 et base arrière du siège





man (arch. A. Mouton). La partie renommée Pierre-Brossolette rend hommage à ce résistant tué en 1941.

Une vitrine pour les palais du progrès et de la modernité

Le boulevard Chasles et l'avenue du docteur Maunoury, axes majeurs de communication, offrirent au loisir, à l'éducation, au progrès et aux affaires une **6** Maison de Vaillant dans son état actuel

Le « Chanzième arrondissement »

Le quartier, ainsi surnommé, se releva des bombardements de 1918, 1940 et 1944. Puis il se densifia, certaines demeures furent divisées ou démolies, leurs parcs vendus. L'habitat collectif y fit son entrée.

Juliette Clément,

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eureet-Loir. Sources: fonds SAEL; cl. fonds SAEL, Médiathèque L'Apostrophe de Chartres, J.-Y. Populu AD 28, J. Clément.

Mourir autour de la naissance à Autricum aux I^e et II^e siècles

Deux fouilles préventives ont été effectuées à Chartres entre 2007 et 2008 sur le secteur de Reverdy, quartier des Galichets.



epuis la fin du ler siècle et pendant tout le Ile siècle, une carrière d'extraction de craie et de graviers y est en activité. Au fur et à mesure de son abandon celle-ci devient un espace funéraire. Entre la fin du II^e siècle et le début du IIIe siècle, une centaine de vases funéraires est déposée dans les remblais. Près de la moitié de ces vases renfermait les restes de très jeunes enfants: fœtus, mortnés ou nouveau-nés. Cette découverte fait de Reverdy un site archéologique exceptionnel en France et témoigne d'une véritable reconnaissance portée à ces tout-petits, pourtant décédés avant d'avoir pu intégrer

la communauté des vivants, et pour lesquels l'accès à la crémation et à l'enclos familial dans la nécropole est limité.

Les inhumations se font dans des vases à col ouvert ou à col étroit. Ce sont des amphores de moins bonne qualité qu'en contexte domestique, détournées pour un usage funéraire. Les pots à col ouvert per-



mettent un dépôt direct du corps contrairement à ceux à col étroit qui nécessitent une découpe préalable du col, de la panse ou du fond. Et pourtant, la majorité des inhumations s'est faite dans ces vases à col étroit. En outre, un tel mode d'inhumation induit de multiples manipulations pour faire entrer le cadavre dans le vase. Alors pourquoi les utiliser en priorité pour inhumer ces tout-petits? Dans le monde romain les utérus sont représentés à l'image d'un vase à col étroit renversé. Il faut ainsi voir dans cette forme fermée un lien symbolique rattachant l'enfant à la Terre Mère comme dans l'utérus maternel dont ils ont été trop tôt arrachés.

Tous les vases ne contenaient pas de squelette de bébé. L'étude anthropologique a montré qu'ils n'ont jamais servi de réceptacle funéraire. Ils ont pu servir de contenant pour le placenta, ce double de l'enfant promis à la mort dont il convient de se méfier autant que de le respecter.

- 1 La carrière en cours de fouille.
- **2** Fouille du même vase en laboratoire.

Riverains, vous avez la parole

Convivialité et échanges définissent le rendez-vous de Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, lors des rencontres de proximité. Retour sur le quotidien des habitants du secteur Chanzy/Comtesses, mercredi 5 juin.



vec José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, et les représentants des services techniques, de la police municipale, de la collecte des déchets et de Chartres métropole Habitat, l'élue souhaite que chacun s'exprime sans retenue afin de recueillir « une réelle impression sur le quotidien. »

Stop à la vitesse!

Rue des Comtesses, ligne droite, vitesse excessive. Pour régler le problème, un stop a été posé à l'angle de la rue de Civry. Un projet est étudié dans son prolongement, rue Chavaudret. « L'objectif est atteint », selon José Rolo. « Vous nous aviez dit que ça allait trop vite, on a étudié une solution. » Il reste à comprendre l'incivilité

des automobilistes stationnés qui gênent visibilité et giration au carrefour, ou encore l'agacement de certains à voir un riverain rentrer son véhicule dans son garage.

J'aime les animaux, mais les pigeons...

« On constate une prolifération des pigeons dans le quartier et nos voitures sont couvertes de fientes. » Dominique Dutartre entend ce problème récurrent sur tous les quartiers et rappelle « première consigne: arrêtez de les nourrir! » A ceux qui souhaiteraient qu'on leur torde le cou: « mais nous n'avons pas le droit! Hormis des campagnes de capture ou l'utilisation de corbeaux en plastique comme dans le quartier de la Madeleine, nous devons subir leur présence. »

Attention deux roues!

La trottinette apparaît dans le débat. Comme les vélos, les règles de circulation ne sont pas connues, plus simplement ignorées. « Un cycliste doit descendre de son vélo pour traverser un passage piéton, c'est le Code de la route. Quant à la trottinette, moyen de transport hors cadre, on se saisit enfin du problème en haut lieu car c'est du grand n'importe quoi », s'agace Dominique Dutartre qui constate que les utilisateurs prennent tellement leurs aises que les piétons en ont peur.

Obligation de rappeler à l'ordre

Arbre parapluie qui déborde, lierre qui envahit le trottoir, végétation prolifique sur un terrain ferroviaire... « il ne s'agit pas du domaine public, comprenez-le bien » indique l'élue. « La Ville, parce que ses agents le constatent ou que vous nous faites remonter l'information, adresse des courriers recommandés aux propriétaires pour les sommer de... une vraie plaie pour nous tous, ces incivilités. »

Les Coteaux des Comtesses

Le quartier Chanzy/Comtesses est divisé en deux par l'axe ferroviaire Chartres-Voves, large tranchée linéaire qui file vers l'horizon. Depuis l'un des ponts qui permet de passer d'un côté à l'autre du quartier, la symétrie est parfaite! Au centre, sur fond de ballaste blanc, les rails forment deux lignes parallèles avec de chaque côté des talus boisés d'acacias, et à proximité des promenades...





es chemins piétons ou cyclables forment un maillage qui permet de rejoindre les villes voisines, les commerces proches, quelques espaces verts ou offrent simplement aux habitants un lieu où flâner.

La promenade des Coteaux

En arrivant des Trois-Ponts, il suffit de longer le talus ferroviaire au dos du pôle gérontologique. Très vite, un imposant escalier de bois constitué de plusieurs paliers nous offre la possibilité de gagner de la hauteur. Pour les cyclistes, moyennant quelques efforts et de poser les pieds au sol, une

rampe permet de monter les vélos.

Nous arrivons au dos de la résidence Fleurie sur un chemin agrémenté de quelques bancs. Là, sur notre droite, un espace en herbe accueille une dizaine d'arbres, dont un magnifique merisier en port isolé. Un peu plus loin, une haie varie les mélanges (forsythia, buddleia, spirées, symphorine...) et habille le pied d'un mur.

Une cinquantaine de mètres avant d'arriver sur la rue des Comtesses, une entrée marquée par un ouvrage en bois, abris sous lequel on passe et qui porte un grand panneau « Promenade des Coteaux ». Dans l'angle que forme le che-

min à cet endroit, un canisite a trouvé sa place et permet de maintenir les environs propres. Pour continuer la promenade, il faut traverser un pont qui franchit les voies SNCF.

Le coteau des Comtesses

De là, on peut partir vers Lucé en passant par le chemin de la manutention, aller vers Luisant ou rejoindre le square des Comtesses par exemple.

En prenant le petit sentier bordé de cornouillers et de saules à gauche, qui passe derrière la maison pour tous et la crèche La Farandole, on arrive vite à un

QUARTIER CHANZY/COMTESSES | ESPACES VERTS





espace verdoyant où les plus jeunes pourront profiter d'une aire de jeu et les plus grands d'un terrain de pétanque.

En continuant, au niveau d'un petit bassin de rétention délimité par de magnifiques sureaux dorés, on arrive sur des passages en bois et le chemin bifurque sur la droite. L'espace se boise et des jardins particuliers nous surplombent laissant échapper quelques fleurs (roses, clématites, pois de senteurs...). En fin d'aménagement, quelques chèvrefeuilles embaument l'air de leur fragrance.

La promenade peut se prolonger en passant par le chemin des Galichets qui traverse quelques espaces plus naturels. L'entrée est étroite mais s'ouvre rapidement sur des pelouses et un petit bois. Un chemin de terre nous conduit jusqu'au chemin Husson où un escalier nous permet de redescendre sur la rue des Perriers.

À droite, vous pouvez rejoindre le Plan vert, mais prenez à gauche, passez le tunnel et vous revoilà au pied de l'escalier de bois! Prêt pour un nouveau tour?



De la crèche à l'université

Le quartier compte plusieurs structures dédiées à l'accueil des enfants et aux apprentissages. On y trouve aussi le pôle universitaire d'Eure-et-Loir, l'un des sites de l'enseignement supérieur à Chartres.

Crèche multi-accueil La Farandole

Effectifs: 40 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

À savoir: comme d'autres établissements de la Petite Enfance, La Farandole a accueilli des professeurs du conservatoire pour proposer de l'éveil musical aux enfants. L'occasion de découvrir des instruments dont ils n'ont pas l'habitude: guitare, violon, trompette, etc.

► La Farandole 3, rue Georges-Pompidou Tél. 0237234218.

École publique Jules-Ferry

Effectifs: 109 enfants en maternelle, 178 en élémentaire Directrice: Louisa Vallerie Travaux récents: rénovation d'une classe maternelle (18 000 €) et de la cour de l'école (110 000 €)

Àsavoir: Cette année, les élèves de Jules-Ferry ont de nouveau bénéficié de subventions de la Ville pour mener de jolis projets. Au programme: cirque, théâtre





et équitation pour les plus petits; visites de châteaux, découverte de la nature et théâtre pour les plus grands.

À noter que l'association artistique Peintures et réalité est installée à l'école Jules-Ferry. Elle y propose des cours de peinture abstraite, sculpture, BD/manga etc. Renseignements: peinture-et-realites.fr

► École publique Jules-Ferry 67, rue de Varize pour la maternelle et 36 rue Villaines pour l'élémentaire. Tél. 0237287965.

École privée Saint-Ferdinand

Effectifs: 380 enfants

du CP au CM2

Directrice: Marguerite Auduy

À savoir: membre du groupe scolaire Institut Notre-Dame/ Saint-Ferdinand, elle compte 14 classes et un dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Dans le cadre des classes découvertes, les CE2/CM1 ont bénéficié d'une subvention de la Ville pour découvrir le Puy du Fou et les CM2 pour se rendre à Londres.

► École privée Saint-Ferdinand, 15 rue Chanzy Tél. 0237280949.

Collège public Hélène-Boucher

Effectifs: 780 élèves **Principale:** Carole Bruletôt

À savoir: le collège Hélène-Boucher est le plus grand collège du département. Ses effectifs seront grossis l'année prochaine par l'arrivée d'élèves du collège Jean-Moulin, en attendant la rénovation de leur futur établissement dans l'ancienne École supérieure du professorat et de l'enseignement (Espé) rue du Maréchal

Leclerc, qui, elle, déménagera, au pôle universitaire.

Le collège Hélène-Boucher a lui-même connu une profonde métamorphose. Trois années de travaux et 15 millions d'euros ont permis à l'établissement de faire peau neuve: nouveau self, nouvel internat, nouvelles salles de classe etc.

Cette année, plusieurs sorties ont été organisées pour les élèves. Par exemple, tous les 5° se sont rendus au Mont-Saint-Michel dans le cadre du cours des Sciences de la vie et de la terre (SVT) et ont découvert l'instrumentarium de la cathédrale de Chartres dans le cadre de l'éducation musicale. Les 6°, eux, se sont déplacés au conservatoire d'agriculture, Le Compa, dans le cadre de leur cours de technologie.

► Collège Hélène-Boucher 23 boulevard Chasles Tél. 0237360320.



QUARTIER CHANZY/COMTESSES | SCOLARITÉ



Pôle universitaire d'Eure-et-Loir

Formations: Le pôle universitaire d'Eure-et-Loir donne la possibilité de suivre plusieurs composantes de l'université d'Orléans à Chartres: licence biologie-biochimie (L1-L2), la licence professionnelle (L3) Valorisation des ressources végétales, options valorisation des produits végétaux et management des productions horticoles, mais aussi la spécialité génie industriel appliqué à la cosmétique, à la pharmacie et à l'agroalimentaire de l'école d'ingénieurs Polytech Orléans, ou encore la capacité en Droit.

À savoir: À partir de septembre, l'Espé intégrera le site. Elle compte environ 200 étudiants et les prépare au métier de professeur des écoles. À noter également que le Pôle universitaire accueille les conférences des Mardis de la Science, organisés par Centre Sciences.

▶ Pôle universitaire d'Eure-et-Loir 21 rue Loigny-la-Bataille Tél. 0237309944.



▶ Et une maison pour tous!

Le quartier a une MPT à sa disposition. À deux pas de la crèche La Farandole, elle accueille une dizaine d'associations qui y proposent leurs activités (lire page 97). Elle accueille également les rencontres de proximité.

▶1 rue Georges-Pompidou.



Plutôt septième art ou spectacle vivant?

Le quartier compte deux lieux de divertissement : le Théâtre de Chartres et le cinéma des Enfants du Paradis.





Le cinéma pour tous

Plus de douze ans après son ouverture, le multiplexe chartrain connaît un dynamisme certain. Sa programmation diverse et variée ainsi que l'ouverture de sa onzième salle durant l'été 2017 lui permettent d'attirer un public familial. Il dispose également des dernières technologies de pointe, comme le système Atmos: 40 enceintes sont réparties sur les côtés de la salle, de même qu'au plafond et au niveau de l'écran. Le cinéma propose aussi des séances aux enfants des crèches et des maternelles assistantes l'agalomération. Cette année enfin, les plus nostalgiques ont profité des soirées années 1980 organisées le premier vendredi de chaque mois: Les Gremlins, Retour vers le futur, Shining, Beettlejuice... Autant de classiques qui n'ont (presque) pas pris une ride.

► Cinéma Les Enfants du Paradis, 13, rue Saint-Michel. Tél. 0899235290.

Du beau monde au théâtre

Manu Payet et Ahmed Sylla pour le rire, Jean-Louis Aubert, Grand Corps Malade et Hoshi pour le show musical, Charles Berling, Jean-Pierre Darroussin, Isabelle Mergault et Gérard Jugnot pour leur performance... Les spectateurs ont rencontré des artistes de renommée tout au long de l'année. Une programmation cinq étoiles qui n'a rien à envier aux théâtres parisiens. Les abonnements pour la prochaine saison se feront à partir du 14 septembre

▶ Théâtre de Chartres, place de Ravenne. Tél. 0237234279.

Une pluralité des commerces fortement appréciée

Deux buralistes, une pizzeria, un coiffeur, un restaurant japonais, une enseigne de diététique, une jardinerie... Les divers commerces du quartier en font sa richesse.



Avoir la main verte avec Gamm vert

Enseigne de jardinerie spécialisée dans l'animalerie (équipements et alimentation), la décoration (guirlandes, treillis) et le libre-service agricole (tenues, outils, semences végétales et florales), Gamm Vert est le lieu de rendez-vous des bricoleurs et fins jardiniers. Situé derrière le Théâtre de Chartres, le magasin dispose d'un parking et, une fois à l'intérieur, d'une partie épicerie au rez-de-chaussée: viande, confitures, farines, sucres, yaourts... Ainsi que des produits du terroir local: la limonade La Beauceronne, les pâtes au blé dur Les Joviettes de Jouy, du quinoa de Beauce, des haricots et lentilles du Thymerais-Drouais... Vous trouverez au premier étage tout le nécessaire pour l'entretien de votre jardin.

▶ **Gamm vert**, 39, rue de Châteaudun. Tél. 0237219570.

Au plaisir des sushis

Après un bon film au cinéma, pourquoi ne pas prolonger la soirée au restaurant japonais Le Sakura du paradis? Brochettes, sashimis, makis ou salades, il y en a pour tous les goûts! Il existe notamment une formule à volonté le midi et le soir. Des plantes vertes font office de décoration entre les tables. La salle est climatisée et peut accueillir une cinquantaine de personnes.

► Restaurant Sakura du Paradis, 11, rue Saint-Michel. Tél. 0237883788.

▶ Les autres commerces

Pizza Hut,

1, rue des Vieux-Capucins. Tél. 0237912222.

Bar l'Absinthe,

4, rue de Civry. Tél. 06 69 61 55 62.

Bar Le Reverdy,

105, rue de Reverdy. Tél. 0237916125.

Alexia coiffure,

50, rue des Comtesses. Tél. 0237283013.

Amplifon,

6, rue Chanzy. Tél. 0237360336.

Natur house.

24, rue de Varize. Tél. 0236672063.

Nouvel'Air.

4, rue de Villaines. Tél. 0237285798.

Boulangerie Jérôme

Malnou, 6, rue de Villaines. Tél. 0237281450.

Supérette,

8, rue de Villaines.

Boucherie-charcuterie,

10, rue de Villaines. Tél. 0237283546.

Restaurant Terra.

65 avenue du maréchal Maunoury. Tél. 02 37 84 81 47.

Laboratoire Entendre,

95 avenue du maréchal Maunoury. Tél. 02 46 75 11 23.





Judo ancestral et autres diciplines

e Budo club chartrain accueille ses licenciés dans son dojo à deux pas du cœur de ville. Sa différence par rapport aux autres clubs? Il se veut garant de la pratique du judo traditionnel et ancestral. Les enseignants prennent en charge les judokas dès l'âge au 4/5 ans avec le baby judo, jusqu'aux adultes. Le club s'est également ouvert à d'autres pratiques. Il permet ainsi de découvrir la gym santé chinoise et le self-défense ju-jitsu. Le Budo club organise également des stages, comme celui consacré aux premiers secours (photo), le 17 mars, ou à la sécurité personnelle féminine qui avait lieu le 17 avril dernier. Ce jour-là, 26 femmes de 16 à 72 ans sont venues découvrir des techniques de défense. La saison 2018-2019 terminée, les cours reprendront à partir du lundi 9 septembre.

▶ Budo club chartrain, 10, rue de Châteaudun. Courriel: contact@budoclubchartrain.com Site Internet: www.budoclubchartrain.com

Riez, vivez!

la maison pour tous des Comtesses, l'association Y'a d'la joie propose de pratiquer le yoga du rire. « À l'image du yoga traditionnel, on travaille la respiration ventrale et la concentration, mais c'est tout de même très différent », raconte Annie Claix, l'animatrice. Une séance dure entre 45 m et une heure: « Par des improvisations amusantes et des exercices de détente, on favorise le lâcher prise. On stimule des points d'acupression en se tapant dans les mains, tout en effectuant des sons qui ont un effet sur le diaphragme. » L'objectif? Se détendre, lâcher prise, et retrouver « son rire d'enfant ». C'est aussi l'occasion de dépasser la peur du regard des autres.

▶ Y'A D'LA JOIE – Yoga du rire – Les jeudis à 18 h 45 à la maison pour tous des Comtesses – Contact: 06 19 85 34 22 – Ouvert aux adultes, en bonne condition physique.

▶ Les autres associations à la MPT

Les Amis de Jules (jeux de société, tricot...)

– Récréart'ion – Association Ananda yoga –
Association de l'agglomération chartraine de
gymnastique volontaire – Mouvements de vie

– Chartres Country.

À Sainte-Agnès, les enfants conjuguent sport et culture

Installée rue de Chanzy, dans une superbe demeure, l'association culturelle et sportive de Sainte-Agnès compte 260 licenciés. Chaque mercredi, elle accueille une quarantaine d'enfants durant la journée.



ans la bibliothèque, une partie de bridge, l'une des nouveautés de cette année, est sur le point de débuter. Un peu plus loin dans la grande salle, les jeux de sociétés tels que le Monopoly, le Boggle, ou le Mastermind sont plébiscités par les curieux. Les plus sportifs jouent au foot dans la cour ou s'essayent au badminton dans le gymnase jouxtant la maison. Bienvenue à l'association Sainte-Agnès, lieu d'épanouissement situé à deux pas de l'école Saint-Ferdinand. Ici, les enfants âgés de 4 à 11 ans peuvent participer à de nombreux ateliers le mercredi: arts plastiques, animations musicales, lectures, gymnastique... « Nous devons varier les activités puisque plus de la moitié des enfants sont présents toute la journée, indique Simone Pichard, présidente de l'association depuis 15 ans. L'ambiance est familiale et les plus grands s'occupent des plus petits. Ils sont encadrés par plusieurs animatrices, et l'une d'elles prépare son Brevet professionnel jeunesse, éducation, populaire et sport (BPJEPS). Trois fois par semaine, six anciennes enseignantes assurent également l'aide aux devoirs niveaux primaire et collège. »

Bientôt centenaire (elle le sera en 2022), l'association est rattachée à la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF). Les adultes sont ainsi eux aussi invités à participer aux activités tapisserie, cours de yoga ou de guitare... « Il est important de se renouveler, assure Simone Pichard. Nous proposerons l'année prochaine des cours de peinture pour adultes et des ateliers couture, il y a une demande forte de la part des adhérents.» L'association propose également cinq chambres à louer pour des jeunes filles majeures.

► Association Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. Tél. 0237285419.

Un stage consacré aux contes

Marie-Christine Loubris et Sophie Pérès accompagnent les conteurs débutants ou plus aguerris dans la découverte du conte merveilleux. Elles proposent un stage lundi 8 et mardi 9 juillet au forum de la Madeleine.

Les stagiaires, à travers des exercices et des mises en situation, pourront explorer l'univers riche des contes grâce à leur propre imaginaire. Ce stage, inscrit dans la continuité des ateliers mensuels de 2018-2019, reste également ouvert aux nouveaux venus.

Grimm, Perrault et Cie, lundi 8 et mardi 9 juillet de 10 h à 18 h (prévoir repas), au forum de la Madeleine. Inscriptions: 06 68 67 04 39 ou 09 50 43 69 48 ou contact@contesetbricoles.com Formulaire en ligne à l'adresse: http://bit.ly/StageContesEte2019

Don du sang

L'Établissement français du sang organise deux sessions de don du sang durant l'été à l'hôtel-Dieu les vendredis 26 juillet et 23 août. À savoir pour donner son sang, il est nécessaire d'avoir entre 18 et 70 ans et de peser au moins 50 kg. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an et une femme, 4 fois. Ne venez pas à jeun, hydratez-vous bien et munissez-vous d'une pièce d'identité pour un premier don.

Don du sang – Vendredis 26 juillet et 23 août de 15 h à 19 h à l'hôtel-Dieu.

Embarquez vos enfants à la cathédrale

Cet été, le service accueil/visite de la cathédrale propose des visites spécialement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Architecture, vitraux, sculptures... Une découverte dynamique et interactive pour qu'ils apprennent en s'amusant. Le style gothique de cet édifice impressionne toujours autant et attise la curiosité des nombreux visiteurs.

Les visites de juillet: mardis 9 et 11, jeudi 11 et 18. Durée: 1 h.

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Tarifs: 5 € personne (4 € pour les familles de quatre personnes et plus).

Renseignements au service accueil/visite de la cathédrale.

Tél. 0237217502; visitecathedrale@

diocesechartres.com;

www.cathedrale-chartres.org.

Agir ABCD cherche des bénévoles

L'Association génération d'intervenants retraités d'Eure-et-Loir (AGIRabcd28) recherche des bénévoles pour ses actions concernant l'éducation, le lien social, l'insertion, la prévention, la santé. Ceux-ci doivent s'engager a minima pour deux heures par semaine. L'association recherche tout type de profils, et notamment des personnes ayant des compétences administratives.

AGIRabcd agirabcd28@gmail.com Tél. 06 95 00 21 64 agirabcd28.blogspot.com

Espaçe diabète 28 déménage

L'Espace diabète 28, jusqu'ici situé à l'hôtel-Dieu, a déménagé. Ses locaux se situent désormais au 16 place des Épars (3º étage). Pour rappel, l'association accompagne des patients diabétiques et leur entourage et propose des activités physiques (gym, marche nordique, renforcement musculaire), des ateliers diététiques pour apprendre à manger équilibré, des ateliers de podologie, de sophrologie et de gestion des émotions...

Espace diabète 28 16, place des Épars (3° étage) 0237356447 contact@espacediabete28.fr

Entremets: devenez bénévoles

Après une première édition très réussie l'année passée, le festival Entremets revient du vendredi 4 au lundi 7 octobre. Au programme: animations, dégustations, concours, brunch, banquet et conférences...L'événement mêle rendez-vous grand public et rencontres professionnelles en présence de chefs étoilés. Pour organiser le festival, l'association Entremets a besoin de bénévoles! Vous pouvez d'ores et déjà vous engager pour cette deuxième édition.

Festival Entremets vendredi 4 au lundi 7 octobre Inscriptions pour devenir bénévoles sur le site Internet: festival-entremets.fr

Le programme de L'Odyssée cet été

Avec ses nombreux bassins ludiques (rivière à courant, toboggans, bassin à vagues) et sa patinoire, L'Odyssée est un lieu d'épanouissement permanent. Cet été, Vert Marine, le délégataire, accueille les clubs partenaires pour des animations sportives tous les après-midi. Au programme: de la boxe (2, 3, 10, 15, 23, 24, 31 juillet et 14, 16, 20, 25, 26 août), du judo (6 et 7 juillet, 24, 25 et 31 août), du paddle (8 juillet), du kayak (9, 10, 11 juillet), du rugby (10, 11, 12 juillet), du volley-ball (13, 14, 15, 16 et 17 juillet), du tennis (20 juillet et 31 août), du baseball (29, 30 et 31 juillet, 1er, 2, 3, 26, 27, 28, 29 et 30 août). À noter que le complexe aquatique fêtera ses 10 ans les 27, 28 et 29 septembre. La programmation de ces festivités est à retrouver dans notre numéro de septembre.

L'Odyssée, rue du médecin-Général Beyne. Tél. 0237253333. Animations gratuites du 6 juillet au 31 août à partir de 14 h (en fonction des conditions météorologiques)

Fermetures d'été de vos bureaux de poste

Pendant les vacances d'été, le bureau de poste de la Madeleine sera fermé du 29 juillet au 3 août inclus ; celui des Clos du lundi 12 au samedi 24 août inclus.

Les mystères de la cathédrale

Le service accueil-visites vous propose un voyage dans les symboles fascinants d'un haut lieu sacré: un temple, héritier de celui de Salomon. Dans les entrailles de la cathédrale, dans la crypte la plus grande de France vous découvrirez les légendes autour de la statue de Notre Dame de Sous Terre et d'un ancien puits gallo-romain.

Visite les vendredis 5 juillet (14 h 30), 2 et 16 août (16 h). Tarif: 10 € par personne. Réservation obligatoire. Renseignements: 02 37 2175 02; visitecathedrale@ diocesechartres.com; www.cathedrale-chartres.org

Pour les amateurs de brocantes

L'été est l'occasion d'aller chiner pour trouver de petites merveilles. À Chartres, le Rendez-Vous des chineurs se tient le deuxième de dimanche de chaque mois, de 8 h à 19 h, place Billard. Deux dates à retenir cet été pour les amateurs d'objets de seconde main: les 14 juillet et 11 août. De la même façon, les Brocanteurs de la place Billard investissent les lieux les quatrièmes dimanches de chaque mois. Rendez-vous les 28 juillet et 25 août prochains, de 8 h à 18 h pour découvrir de jolis objets.

Brocantes à Chartres, les 14 et 28 juillet et les 11 et 25 août, place Billard.

Nature Summer Festival

Le Nature Summer Festival, organisé par des stagiaires en formation Manager Univers Marchand (Centre de formation, Via Formation), aura lieu le 6 juillet. Cet événement consacré à la biodiversité, au développement durable et au recyclage fera découvrir aux visiteurs l'alimentation locale et/ou bio, comment fabriquer ses propres produits ménagers, recycler ses déchets, cultiver son mini-potager et connaître les fruits et légumes.

Nature Summer Festival samedi 6 juillet de 9 h à 17 h, place des Épars – Entrée libre

					_	_		_	_	_	_	_
Solution du				F	Α		F	L	Ε	Α	U	
mois de			L	Ε	G	Ε	R	Ε	S		S	
	juin 2019			U	Т	-	L	I	S	Α	1	Т
					Ε	L	I	Т	Ε		N	Ε
	0	С		I	D	Ε	Ε	S		В	Α	N
С	R	0	S	S	Е	S			S	Α	С	S
Τ	Α	С	Т		L		L		Α	N	Τ	Ι
	С	Н	Ε	٧	Α	L	Ε	Т		С	I	L
	L	0		Ε	М	I	S	Ε		Α	٧	Ε
٧	Ε	N	Т	R	U	S		Τ	Α	L	Ε	S
Α		N	I	D	S		Α	Ε	D	Ε	S	
	В	Ε	S	0	I	N	S		R	S		В
Р	Ε	Τ	Α	N	Q	U	Ε		Ε		Τ	Α
0	R		Ν		U		Р	Ε	Τ	R	1	R
	N	I	Ε	С	Ε		T	N		0	R	В
Τ		N				Α		T		T	Ε	Ε
Α	С	Т	Ι	0	N	N	Ε	R		S	U	С
F	Α	R	С	I	Ε	S		Ε	U		R	U
	Р	0	I	N	Т	Ε	U	R	S		S	Ε

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 20 JUIN 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Madame MILON Secrétaire de séance.

Étaient présents: Mme Élisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA (à partir de la délibération n° 2), Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHEDEVILLE-JEBU, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Konie DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Élisabeth FROMONT, M. Jean-Pierre GORGES, Mme Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janiem MICN, M. Yves NAUDIN, M. Boris PROVOST, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX (à partir de la délibération n° 2), M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: M. Patrick GEROUDET par pouvoir à Mme Élisabeth BARRAULT, M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Karine DORANGE, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à MFranck MASSELUS, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Janine MILON, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Dominique DUTARTRE, M. Alain PIERRAT par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL.

Étaient excusés: Mme Françoise FERRONNIERE, M. Alain MALET, M. Murat YASAR.

Étaient absents: M. Denis BARBE.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mai 2019 a été voté à l'unanimité, 8 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Protocole transactionnel - Indemnisation des matériels endommagés au cours de la Fête de la Lumière 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention de transaction entre la ville de Chartres et l'assureur de la société ARTS, ALLIANZ IARD., par laquelle les parties conviennent de l'indemnisation des dommages causés aux biens loués auprès de la société ARTS pour la Fête de la Lumière 2014 à hauteur de 70866,60 € TTC.

En contrepartie, l'assureur s'engage à renoncer à tous ses droits et actions qu'il pourrait détenir à l'encontre de la Ville en raison des préjudices subis, directement ou indirectement, au titre du sinistre précité, notamment en ce qui concerne la réparation des préjudices dont la réalité n'a pu être constatée par aucune des parties au protocole et représentant la somme de 32762,31 € TTC;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite transaction.

2 Rapport d'activité 2018 des représentants de la ville de Chartres - SPL Chartres métropole Évènements

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le rapport des représentants de la ville de Chartres au Conseil d'administration de la SPL Chartres métropole évènements pour l'année 2018.

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Compte de gestion 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (budget principal, budget tourisme Loisirs, budget parcs de stationnement souterrain, budget activités soumises à TVA, budget restauration, budget aménagements, budget archéologie et budget petite enfance).

4 Compte administratif 2018

Conformément à l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales, le compte administratif de l'exercice 2018 est soumis pour approbation au Conseil municipal.

Les résultats du budget principal et des budgets annexes s'établissent, au titre de l'exercice 2018 tels que présentés dans le tableau annexé.

Une note de présentation également jointe détaille l'exécution budgétaire 2018.

Avis favorable de la commission générale réunie le 11 juin 2019.

En préalable du vote, Monsieur le Maire quitte la séance, il ne prendra pas part au vote, Madame FROMONT a été désignée pour présider le Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 6 voix contre, M. le Maire ne prend pas part au vote

5 Clôture du budget annexe archéologie et transfert des résultats au budget principal

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la clôture du budget annexe archéologie de la ville de Chartres:

ACCEPTE le transfert des résultats 2018 de ce budget annexe vers le budget principal de la ville de Chartres;

PRÉCISE que les résultats de fonctionnement (306660,49 € dont 109967,29 € R002 antérieur) et d'investissement (-26703),65 € dont 173260,88 D001 antérieur) viendront s'ajouter aux données de la gestion 2018 du budget principal de la Ville;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à cette démarche de clôture.

6 Excédent d'investissement du budget annexe activité à TVA - demande de reprise en section de fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le principe de la reprise en section de fonctionnement du budget principal de la ville de Chartres de l'excédent d'investissement du budget annexe « Activités soumises à TVA »:

AUTORISE la saisine de Madame la Préfète d'Eure-et-Loir et du Ministère de l'Intérieur afin que la demande de la collectivité soit examinée et reçoive un avis favorable; cette délibération est nécessaire pour la complétude du dossier.

PRÉCISE que le montant de reprise sollicitée est de 300000 €; ce montant sera intégré dans le budget de la ville de Chartres (chapitre 77 Produits exceptionnels) uniquement après réception de l'accord des autorités saisies.

RAPPELLE que cet excédent a notamment été constitué par une vente de 540 000 € réalisée à Chartres Habitat entre 2016 et 2017.

7 Affectation des résultats 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante:

		Affectation			
Libellés des budgets	Résultat	En fonctionnement (002)	En investissement (1068)		
Budget principal	9 150 838,73		9 150 838,73		
Budget principal intégration des résultats du budget annexe archéologie		39 628,84	267 031,65		
Tourisme Loisirs	26 871,88	21 537,73	5 334,15		
Parkings souterrains	206 852,67	23 448,68	183 403,99		
Activités soumises à TVA	107 342,61	107 342,61			
Restauration	258 622,63	258 622,63			
Aménagements	2 129 776,09	367 808,81	1 761 967,28		
Archéologie	306 660,49	-			
Petite Enfance	70 160,41	60 258,61	9 901,80		
Total	12 257 125,51				

8 Budget supplémentaire 2019

Le budget supplémentaire 2019 s'équilibre ainsi par budget:

AS 2009	Fonctionnement	Reports investissement en dépenses	Nouvelles inscriptions investissement en dépenses	Reports investissement en recettes	Nouvelles inscriptions investissement en recettes	Total investissement
Budget principal	161 628,84	14 039 764,89	7 146 185,04	25 673 554,67	5 512 395,26	21 185 909,80
Budget annexe tourisme et loisins	25 597,79	9 587,83	178636	10:000,00	1.136,33	13.136,13
Budget annexe parcs de stationnement souterrains	233 668,68	150 000,00	33 003,99		183 023,09	183 023,99
Budget annexe activités soumises à TVA	107.862,61	7 826,19			130 126,30	7 826,23
Budget annexe restauration	218 622,63		6326,85	-	6.826,85	6 826,85
Budget annexe améragement	367.808,83		1761967,28		1761967,38	1761967,28
Budget annexe petite enfance	365 258,61	213 547,81		301 220 00	12 127,11	213 147,81
TOUS BUDGETS	1 098 647,91	14 420 724,20	8 954 129,50	15 884 774,67	7 812 580,56	21 174 851,71

Le budget supplémentaire 2019 est détaillé dans une note de présentation et la maquette budgétaire.

Il est précisé que les modifications suivantes sont réalisées concernant les participations entre le budget principal et les budgets annexes:

- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrains initialement prévue à 80000 € au budget primitif est annulée.
- La participation d'équillibre du budget principal au budget annexe petite enfance, initialement prévue à 2500000 € au budget primitif est augmentée de 285000 €. Elle se fera donc dans la limite de 2785000 €.
- Le reversement d'excédent du budget annexe activités soumises à TVA, initialement prévu à 105000 € au budget primitif est augmenté de 100000 €. Il se fera donc dans la limite

de 205000 €.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 5 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le budget supplémentaire 2019 annexé à la présente délibération.

MODIFIE les subventions de la manière suivante:

- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrains initialement prévue à 80000 € au budget primitif est annulée.
- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe petite enfance, initialement prévue à 2500000 € au budget primitif est augmentée de 285000 €. Elle se fera donc dans la limite de 2785000 €.
- Le reversement d'excédent du budget annexe activités soumises à TVA, initialement prévu à 105000 € au budget primitif est augmenté de 100000 €. Il se fera donc dans la limite de 205000 €.

9 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur et créances éteintes 2019

Le comptable public de la Trésorerie de Chartres métropole, chargé du recouvrement des recettes de la ville de Chartres, transmet un état des produits irrécouvrables concernant les demandes d'admission en non-valeur et les créances éteintes.

Les produits irrécouvrables se répartissent par budget, comme suit:

DATE	COLLECTIVITE	BUDGET	Admi	ssions en non-v	aleur Compte (541	Créances étaintes Compte 6542			
RECEPTION	COLLECTIVIN	- Daniel	HT	TVA	TTC	ANNESS	HT	TVA	TTC	ANNESS
3-mai-19	WILLE DE CHARTRES	PRONCIPAL (paliosades, médiathèque)			15 081.17 €	de 2006 à 2017			9 559.11 6	2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 or 2016
3-mai-18	WILLE DE CHARTRES	RESTAURATION	11 929.24 €	656.11 €	12 585.35 €	de 2005 à 2018	10 896 93 €	599.33 €	11 496.26 6	2009 à 2018
3-mai-19	WILLE DE CHARTRES	ACTIVITE TVA	24.18 €	2.19 €	27.37 €	2017				
3-mai-19	WILLE DE CHARTRES	PETITE ENFANCE			199.31 €	2017			547,244	2017, 2018
3-mai-19	VILLE DE CHARTRES	ARCHEOLOGIE			27.61 €	2014, 2017				
	TOTAL GENERAL VILLE DE CHARTRES				27 920.81 €				21 606.61 €	
			49 522.42 €							

Il vous est proposé de prendre acte des créances éteintes et d'admettre en non-valeur ces montants.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

PREND ACTE des créances éteintes selon la répartition proposée,

DÉCIDE l'admission en non-valeur des créances selon la répartition proposée.

10 Tarifs - Révision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions

APPROUVE les tarifs proposés des différentes prestations municipales suivantes:

- La Maison de l'Archéologie;
- La Restauration scolaire;
- Les Musées;
- Le Cimetière.

ACCEPTE les tarifs tels que présentés dans les annexes jointes.

11 Groupement de commande pour l'achat des prestations de service de télécommunications relatifs à la téléphonie fixe et mobile, aux réseaux VPN hauts débits et aux accès internet - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la convention portant sur l'achat des prestations de service de télécommunications relatifs à la téléphonie fixe et mobile, aux réseaux VPN hauts débits et aux accès internet; AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention portant sur l'achat des prestations de service de télécommunications relatifs à la téléphonie fixe et mobile, aux réseaux VPN hauts débits et aux accès internet.

12 Groupement de commandes pour des fournitures et services informatiques communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole - avenant 9.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant n° 9 à la convention portant groupement de commandes pour des fournitures et services informatiques communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention en substituant

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 20 JUIN 2019 | CONSEIL MUNICIPAL

la liste des services communs, annexée à celle-ci, par une nouvelle liste actualisée et d'en permettre les modifications et/ou actualisations futures par décision des représentants des pouvoirs adjudicateurs membres du groupement de commande.

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer ledit

13 COS - 2° subvention complémentaire 2018 et subvention exceptionnelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ayant pour objet, d'une part la deuxième subvention complémentaire 2018 pour un montant de 10422,61 €, et d'autre part, une subvention exceptionnelle pour un total de 6904.28 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

14 Contrats d'apprentissage 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE le recours aux contrats d'apprentissage,

DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2019-2020, 4 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant:

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation		
Petite Enfance	1	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	2 ans		
Petite Enfance	1	BAC Professionnel Accompagnement Soins et services à la personne	3 ans		
Direction des Affaires culturelles	1	Master II Gestion de projets culturels	1 an		
Direction Jeunesse et Sports	1	BPJEPS	2 ans		

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget, AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis.

15 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte

De la modification des quotités d'emplois de 3 postes au Conservatoire de Musique et de Danse de la ville de Chartres:
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10/20°, en poste à temps non complet 6/20°,

- Un poste d'assistant d'enseignement artistique 15h30/20°, en poste à temps non complet 19h30/20°,
- Un poste de professeur d'enseignement artistique à temps non complet $6/16^\circ$, en poste à temps non complet $10/16^\circ$.

ADOPTE pour ces postes, le maintien du principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire,

ACCEPTE pour ces postes, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

16 Collège Jean Moulin - 12 rue Sainte Même - déclassement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention

PRONONCE le déclassement par anticipation du domaine public communal des parcelles cadastrées en section AB sous les numéros I, 2 et 3, situées 12 rue Sainte Même à Chartres, la désaffectation prenant effet au 1^{er} septembre 2019 ·

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17 34 Mail Jean de Dunois - Bail professionnel - Madame FONTAINE-GODMET Annick

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le bail professionnel conclu entre la Ville de Chartres et Madame Annick FONTAINE-GODMET, relatif à l'occupation des locaux destinés à l'usage de cabinet médical, situés 34 Mail Jean de Dunois, parcelle cadastrée section CM n° 1), d'une superficie de 68 m², pour une durée de 6 ans, à compter du 1st juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2025, reconductible tacitement pour la même durée, moyennant un loyer mensuel de 950 HT, révisable et une provision mensuelle sur charges de 70 € HT, une somme de 102,00 € hors taxe sera due mensuellement, pour une période de 36 mois, correspondant aux travaux de sécurisation des locaux.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

18 Petite Enfance - Actualisation Règlements de Fonctionnement - Évolution des modalités de tarification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE l'application des nouvelles règles de calcul de participation des familles avec une tarification à la ½ heure. Celles-ci prennent effet au 01/09/2019.

APPROUVE les nouvelles modalités de tarification intégrées aux règlements de fonctionnement et les annexes s'y rapportant

19 Renouvellement urbain - Adoption de la convention pour les quartiers des Clos à Chartres et de Tallemont-Bretagne à Mainvilliers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de l'agglomération chartraine cofinancés par l'ANRU dans le cadre du NPNRU.

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à signer cette convention conjointement avec l'Etat, l'ANRU, Action Logement Groupe, Action Logement Services, la Caisse des Dépôts, l'ANAH, le Conseil Régional Centre Val de Loire, le Conseil Départemental d'Eure et Loir, Chartres métropole, la Ville de Mainvilliers, Chartres Métropole Habitat, Habitat Eurélien et 3F Centre Val de Loire.

AUTORISE le Maire de Chartres à engager toute démarche dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention.

20 Dotation de solidarité urbaine - Rapport retraçant les actions menées en 2018

La Ville a perçu, en 2018, une dotation de solidarité urbaine d'un montant de 881956 \odot .

L'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine, doit présenter au Conseil Municipal, avant la fin du second trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui retrace les actions de Développement Social Urbain entreprises et leurs conditions de financement.

La DSU a vocation à participer au financement d'actions dont vous trouverez le détail dans le rapport ci-annexé.

A Chartres, cette dotation permet d'abonder des dispositifs développés en partenariat avec tous les acteurs de la politique de la Ville à la fois sur le quartier prioritaire des Clos mais aussi vers des secteurs de la ville tout aussi fragiles mais ne répondant pas aux critères de qualification des quartiers prioritaires.

Les actions sont notamment menées dans le cadre du contrat de ville, du programme de réussite éducative, par le CCAS et par la régie de quartier « Les 3R ».

Pour mémoire, le montant 2017 de la dotation urbaine de solidarité urbaine était de 836793 \odot .

La commission générale réunie le 11 juin 2019 a pris acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2018.

21 Cosmetic Valley - Avenant nº 13 à la convention d'objectifs - Subvention 2019

LE CÓNSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant n° 13 à la convention d'objectifs.

ATTRIBUE une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 50000 € et l'Association Cosmetic Valley au titre de l'exercice 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 13 à la convention d'objectifs ainsi que tout document y afférent.

22 FORUM - Association du quartier de la Madeleine -Vernissage exposition - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité ATTRIBUE une subvention d'un montant global de 650 € au FORUM Association du Quartier de la Madeleine dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion des 40 ans de l'association, à savoir l'exposition sur la vie du quartier sur les 40 dernières années, le samedi 15 juin 2019 et la fête champêtre, le samedi 29 juin 2019, MPT de La Madeleine.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout docu-

ment y afférent. 23 Fédération Française Échecs - Championnat de

France - Subvention 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions ATTRIBUE une subvention d'un montant de 200000 € à la Fédération Française des Échecs au titre de l'exercice 2019, dans le cadre de l'organisation du 94° championnat de France d'échecs qui se déroulera du 17 au 25 août 2019 au Parc des Expositions de Chartres.

APPROUVE la convention entre la Fédération Française des Échecs et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Fédération Française des Échecs ainsi que tous les documents afférents.

24 C'Chartres Billard - Subvention d'investissement 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité ATTRIBUE une subvention d'investissement d'un montant de 3500 € à l'association C'Chartres Billard dans le cadre des travaux d'amélioration et de modernisation des locaux du club, 52 rue du Grand Faubourg à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

25 C'Chartres Basket Féminin - Avenant nº 3 à la convention d'objectifs - Subvention complémentaire 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Basket Féminin » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019, à 40000 €. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'Objectifs avec l'Association «*C'Chartres*

26 C'Chartres Basket Masculin - Avenant nº 2 à la convention d'objectifs - Subvention complémentaire 2019

Basket Féminin » ainsi que tout document y afférent

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Basket Masculin » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association «*C'Chartres Basket Masculin* » ainsi que tout document y afférent.

27 C'Chartres Football – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs – Subvention complémentaire 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'Chartres Football* » et la Ville de Chartres. FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019, à 40000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association «*C'Chartres* Football» ainsi que tout document y afférent.

28 C'Chartres Rugby - Avenant n° 5 à la convention d'objectifs - Subvention complémentaire 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'Chartres Rugby* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019, à 40000 €.

ALTOPIES le Maire au son représentant à signer l'avenant n° 5

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Rugby » ainsi que tout document y afférent.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

29 Chambre de Métiers - "Artisanales de Chartres" - Convention d'objectifs tripartite 2019-2020-2021-Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la convention d'objectifs 2019, 2020 et 2021 entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 61960 € à la Chambre de métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2019, dans le cadre de l'organisation des Artisanales de Chartres – Salon national de l'Artisanat, les 11, 12, 13 et 14 octobre 2019 au Parc des Expositions de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2019, 2020 et 2021 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir ainsi que tous les documents afférents.

30 Association pour la publicité et la promotion des marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2019 au titre de

CONSEIL MUNICIPAL | COMPTE RENDU SUCCINCT DU 20 juin 2019

l'exercice 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3392,73 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2018 écoulé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

31 Déplacement à Chichester du 20 au 23 juin 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Monsieur Patrick GEROUDET, Adjoint au Maire à la promotion de la Ville, dans le cadre de son déplacement à Chichester du 20 au 23 juin 2019 inclus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférent.

32 Compagnie Cavalcade - Festival Off d'Avignon -Subvention Aide à la création 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3500 € à la Compagnie Cavalcade pour la diffusion de sa création «Fin de service » d'Yves Garnier au Festival Off d'Avignon, Théâtre La Luna, du 5 au 28 iuillet 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

33 ENTRACTE – Avenant n° 3 à la convention d'objectifs – Subvention d'investissement 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre l'Association ENTRACTE et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2019, à 19013 € TTC.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs avec l'Association ENTRACTE ainsi que tous les documents afférents.

34 Commune Libre du Village de Saint Brice -Avenant n° 1 à la convention d'objectifs - Subvention d'investissement 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'Association « Commune Libre du Village de Saint Brice » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2019, à 7500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant nº 1 à la convention d'objectifs avec l'Association « Commune Libre du Village de Saint Brice » ainsi que tous les documents afférents.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

35 Contrat d'expérimentation de la solution d'audit numérique des territoires - Groupe la Poste

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le contrat d'expérimentation de la solution d'audit numérique des territoires avec le groupe La Poste

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit contrat et tout document y afférent

36 Convention InfoGéo28

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la convention pour l'accès au Système d'information Géographique (SLG) INFOGEO 28 pour la période 2019 -2021 entre Chartres Métropole et la commune de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention pour l'accès au Système d'Information Géographique (S.I.G) INFOGEO 28 pour la période 2019 -2021 entre Chartres Métropole et la commune de Chartres et tous les documents y afférents

37 Contrat Régional de Solidarité Territorial 2019-2025

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire a voté son nouveau cadre d'intervention des politiques de Contrat Régionaux de Solidarité Territorial (CRST) les 21 et 22 décembre 2017 portant à présent la durée des contrats à 6 ans.

Pour la période 2019-2025, une dotation régionale de 19500000 € a été accordée pour soutenir les projets du territoire de Chartres métropole. Sur la base des quatre priorités définies dans le cadre d'intervention et des différents axes qui en découlent, Chartres métropole a sollicité les communes membres de son territoire afin qu'elles lui fassent connaître les projets susceptibles de s'inscrire dans la démarche du futur CRST.

Après une mise au point sur les propositions à retenir et une phase d'échanges techniques et politiques avec la Région Centre-Val de Loire, le programme d'actions s'articule, selon le document annexé, de la façon suivante:

- Développer l'emploi et l'économie

Une enveloppe de 415000 € a été affectée à cet objectif dont 255000 € concerne le déploiement du Très Haut Débit, dans le cadre de la convention signée entre la Région et le SMO Eure&Loir Numérique.

- Favoriser le mieux-être social

Cette priorité regroupe l'ensemble des projets liés aux thématiques de la santé, l'accès à la culture, les services à l'enfance et à la jeunesse ainsi que les équipements sportifs et de loisirs. Un montant de 7214000 € a été réservé pour les opérations concernées par ces différents axes dont 6000000 € pour soutenier la création du complexe culturel et sportif du Pôle Gare.

- Renforcer le maillage urbain et rural

Cet objectif concerne principalement les axes de développement du logement, d'aménagement des espaces publics, la rénovation urbaine ou bien encore la mobilité durable.

C'est pourquoi, sur une enveloppe globale de 7946500 €, I million d'euros ont été réservés aux opérations portées par les bailleurs publics et 2725000 € affectés au programme de rénovation urbaine de Mainvilliers.

- Accompagner la transition écologique des territoires

Cette priorité transversale se voit dotée de 3900000 € destinés à des projets portant sur la transition écologique, soit 20 % de la dotation globale dont 5 % minimum pour des projets de biodiversité, conformément aux modalités du cadre d'intervention régional. À cela s'ajoute 650000 € de crédits destinés au dispositif régional A VOS ID, qui a vocation à acompagner l'émergence et l'expérimentation d'initiatives locales porteuses d'emploi, d'activités ou services nouveaux. Le Conseil de Développement de l'agglomération, réuni le 26 mars 2019, a émis un avis favorable sur le projet de programmation présenté.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme d'actions du Contrat Régional de Solidarité Territorial 2019-2025.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE le programme d'actions du Contrat Régional de Solidarité Territorial 2019-2025.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le Contrat Régional de Solidarité Territorial 2019-2025 à intervenir entre le Conseil Régional Centre-Val de Loire, Chartres métropole et la Ville de Chartres.

38 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération Pôle gare

Par délibération du Conseil municipal du 24 juin 2010, la ville de Chartres a confié à la SPL Chartres Aménagement la réalisation de l'opération Pôle Gare, via une concession publique d'aménagement d'une durée de 20 ans qui a pris effet le 26 août 2010.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, les principaux faits marquants sont:

- Délivrance du permis de démolir pour l'Épargne Est et pour la gare routière.
- Relocalisation de la gare routière sur le site du COMPA
- Livraison et inauguration du bâtiment voyageur.
- Notification du marché de conception-réalisation pour la passerelle pour un montant de 10 279 450 \odot HT.
- Vente du Tri Postal et libération du bâtiment par la SNCF en septembre; la démolition étant achevée.
- Réalisation de fouilles archéologiques sur les sites de l'Épargne Est et Ouest.

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente un bilan global prévisionnel actualisé de 115870576 \odot HT en dépenses et en recettes. La participation financière de la ville en qualité de concédant est maintenue à 6200000 \odot HT

L'année 2019 sera marquée par la poursuite de dévoiement de réseaux, les aménagements du parvis (place Pierre Sémard, rue Nicole, rue Jehan de Beauce, ...), les acquisitions foncières auprès de la SNCF et le démarrage des travaux de la passerelle. Les interfaces entre les différents chantiers et le nombre d'intervenant dans le périmètre d'opération sont à anticiper et pourront impacter le bilan et le calendrier prévisionnel.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, l'conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC Pôle Gare.

39 Concession publique d'aménagement des Hauts Saumons - Avenant n° 5

La ville de Chartres a confié en 2004 la réalisation de la ZAC des Hauts Saumons à la SPL Chartres Aménagement par le biais du concession publique d'aménagement. À ce jour, quatre avenants ont déjà été signés.

La commercialisation des terrains à bâtir n'étant pas achevée, il convient aujourd'hui de signer un avenant nº 5 afin de proroger la durée de la concession publique d'aménagement jusqu'en 2023.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n° 5 à la concession publique d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération des Hauts Saumons.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n° 5 et tous les actes y afférents.

40 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération des Hauts Saumons

La Ville de Chartres a confié à la SPL Chartres Aménagement la réalisation de la ZAC des Hauts Saumons, via une concession publique d'aménagement en date du 22 avril 2004.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

L'année 2018 a été principalement marquée par la cession de quatre terrains à bâtir; huit sont réservés et un seul terrain est encore disponible.

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente un bilan global prévisionnel en dépenses et en recettes de 7923847 € H.T. La participation de la collectivité est maintenue à 1580400 € TTC.

L'année 2019 sera marquée par la signature d'un avenant n° 5 afin de prendre en compte le nouveau montant des recettes et d'adapter le bilan prévisionnel global de l'opération. Cet avenant prévoit également de déroger à la disposition de la concession initiale, conditionnant la participation de la collectivité au rachat d'ouvrages, en fixant un prix d'acquisition des voiries et des espaces verts à un euro symbolique et en arrêtant la participation du concédant lors de l'établissement du solde de la concession d'aménagement.

De plus, une étude de faisabilité sera menée rue Gabriel Loire pour la viabilisation et la commercialisation de terrains à bâtir.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'Opération des Hauts Saumons.

41 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération llot Courtille

Par délibération du Conseil municipal du 17 février 2011, la ville de Chartres a confié à la SPL Chartres

Aménagement la réalisation de l'opération Courtille, via une concession publique d'aménagement d'une durée de 8 ans qui a pris effet le 22 avril 2011.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, les principaux faits marquants sont:

- La signature de l'avenant nº 2 au traité de concession, notifié le 9 octobre 2018, afin de proroger la durée jusqu'au 31 décembre 2022 et de prévoir le remboursement de l'avance par transformation en participation au rythme de l'acquisition par le concessionnaire.
- La fin des études préalables et la mise à jour de l'évaluation environnementale.
- Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération pré-

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 20 juin 2019 | CONSEIL MUNICIPAL

sente un bilan global prévisionnel actualisé de 7413718 € HT en dépenses et en recettes. La participation financière de la ville en qualité de concédant est maintenue à 3568775 € HT. L'année 2019 sera marquée par l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC, le démarrage des travaux d'arménagement de la place Roger Joly, des travaux d'enfouissement de réseaux rue Victor Gilbert et de ventes de terrain, notamment l'îlot piscine.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement de la ZAC Courtille confiée à la SPL Chartres Aménagement.

42 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération Rechèvres

Par délibération du Conseil municipal du 25 février 2010, la ville de Chartres a confié à la SPL Chartres Aménagement la réalisation de la ZAC de Rechèvres, via une concession publique d'aménagement d'une durée de 8 ans, prolongée par avenant à une durée de 15 ans.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, les principaux faits marquants sont:

- Notification de l'avenant n° 6 afin d'ajuster notamment le programme prévisionnel et la grille de commercialisation des terrains à bâtir.
- Réalisation de la phase 2 des aménagements des raquettes 11, 16 et 17 en lien avec la livraison des logements EU-ROPROM.
- Réalisation des travaux de raccordement de l'îlot F9-3

Pour rappel, dans le cadre du financement des travaux de renouvellement des différentes canalisations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable réalisés dans le cadre de cette opération, une convention cadre entre la ville, Chartres métropole et la SPL Chartres Aménagement, a été établie en 2008 à hauteur de 1620259 €.

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente en dépenses et en recettes un bilan global prévisionnel actualisé de 19101227 © HT. Aucune participation de la collectivité concédante n'est prévue.

L'année 2019 sera marquée par la démolition du bâti acquis, la réalisation des raquettes 6.1 et 5 ainsi que l'inauguration des bâtiments de Nexity George V, avenue de la République. Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement de la ZAC de Rechèvres confiée à la SPL Chartres Aménagement.

43 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération Plateau Nord Ouest

Par délibération du Conseil municipal du 24 mars 2011, la ville de Chartres a confié à la SPL Chartres Aménagement la réalisation de l'opération du Plateau Nord-Ouest, via une concession publique d'aménagement d'une durée de 20 ans qui a pris effet le 16 juin 2011.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, les parcelles DK 15 et DK 16 ont été acquises pour un montant de 4332 € H.T dans le cadre de négociation menée sur autre opération.

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente en dépenses et en recettes un bilan global prévisionnel actualisé de 60586000 € HT. Aucune participation financière de la ville en qualité de concédant n'est prévue.

L'année 2019 et les suivantes seront consacrées à la mise en ceuvre d'une stratégie foncière en lien avec l'étude foncière réalisée. Les opportunités étudiées avec la SAFER permettront de constituer à terme les réserves foncières nécessaires aux négociations. Enfin, les acquisitions de terrain permettront dans un avenir plus ou moins proche d'aménager ce plateau et de reconsidérer le cas échéant le projet urbain dans

son ensemble (notamment au regard du projet de directive paysagère).

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres métropole dans le cadre de l'opération Ploteau Nord-Ouest

44 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 – Opération la Roseraie

La Ville de Chartres a confié par délibération en date du 25 juin 2009 la réalisation de la ZAC de la Roseraie à la SPL Chartres Aménagement, via une concession publique d'aménagement jusqu'au 8 lévrier 2025.

Conformément au Code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire (SPL Chartres Aménagement) de rendre compte au concédant (Ville) de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) des activités concédées. Le compte rendu qui est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, les principaux faits marquants sont:

- Cession des lots 1J, 1K, 1E et 1L,
- Signatures de promesses de vente sur les lots 1G et 1H.
- Etudes préalables et lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement de la phase 2 rue Edouard Lefèvre

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente en dépenses et en recettes un bilan global prévisionna actualisé de 18881307 € HT. Le participation financière de la ville en qualité de concédant est maintenue à 2650000 € HT. L'année 2019 sera marquée par la réalisation des travaux d'aménagement de la phase 2 – rue Edouard Lefèvre, la cession du lot 1M et la livraison des lots 1A nord, ID et 1C.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2018 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC de la Roseraie.

45 Zone d'Aménagement Concerté du Plateau Nord Est -Avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement

Par délibération en date du 24 juin 2010, le Conseil municipal de Chartres a décidé par voie de concession d'aménagement de confier à Chartres Aménagement la réalisation de l'opération du Plateau Nord-Est (PNE).

Depuis cette date, six avenants ont été signés:

- Avenant n° 1 au traité de concession signé le 22 décembre 2010 ayant pour objet de corriger les erreurs de renvois dans la concession initiale et de préciser que l'aménageur, s'il n'acquière pas les biens à l'amiable, devra mettre en œuvre la procédure d'expropriation avec l'assistance de la ville de Chartres.
- Avenant n° 2 au traité de concession signé le 30 novembre 2012 ayant pour objet de modifier la durée de la concession en la faisant passer de 20 à 30 ans, d'adapter le programme prévisionnel global à l'évolution du projet, de redéfinir les secteurs opérationnels de la concession et de modifier leurs dénominations, le tout à périmètre constant,
- Avenant n° 3 au traité de concession signé le 17 juillet 2015 ayant pour objet de rappeler le phasage opérationnel, de limiter l'intervention de l'aménageur à la 1° phase, de diminuer la durée de la concession de 30 à 15 ans compte tenu du périmètre modifié, d'adapter le programme prévisionnel des constructions et des équipements publics, d'adapter l'échéancier prévisionnel en raison du phasage opérationnel, d'intégrer Chartres métropole dans la concession et de diminuer la participation du concédant,
- Avenant nº 4 au traité de concession signé le 22 décembre 2015 ayant pour objet de modifier les modalités de paiement de la rémunération de l'aménageur afin de tenir compte des moyens d'ingénierie mobilisés par Chartres Aménagement, pour la préparation des dossiers de permis de construire et d'autorisation d'exploitation commerciale du futur centre commercial du Plateau Nord-Est d'une part et d'autre part, pour la mise en œuvre d'une procédure de marché de conception réalisation dans le cadre de la construction du futur Parc des Expositions.
- Avenant nº 5 au traité de concession signé le 23 décembre 2016 ayant pour objet de confirmer le coût total de l'opération liée à l'aérodrome, d'en définir les conditions financières de rétrocession à Chartres métropole, de prendre en compte l'évolution du projet de centre commercial, de modifier la rémunération de l'aménageur et d'intégrer l'ensemble ces

éléments au bilan de la concession.

 Avenant nº 6 au traité de concession signé le 8 décembre 2017 ayant pour objet de modifier les modalités de versement à l'aménageur de la rémunération liée à commercialisation de l'emprise commerciale.

Par délibération n°CM2018/110 en date du 31 mai 2018, la ville de Chartres a décidé d'engager une réflexion en vue de modifier le périmètre de la ZAC du Plateau Nord Est. Par délibération n°CM2019/114 du 23 mai 2019, le Conseil municipal de la Ville de Chartres a approuvé le dossier de création modifié de la ZAC du Plateau Nord Est, comprenant notamment une réduction du périmètre de la ZAC. Dans le même temps, l'opérateur pressent pour réaliser le projet de nouveau centre commercial a fait part de sa décision de ne pas poursuivre sa réflexion sur ce projet (réorganisation stratégique de la grande distribution, renforcement des centres-villes...).

Toutes ces modifications doivent être prises en compte dans le bilan de l'opération. L'équilibre financier n'étant plus assuré par les seules recettes liées aux cessions, il y a lieu de prévoir désormais une participation du concédant à hauteur de 3 millions d'euros. Le présent avenant n° 7 a pour objet l'intégration de cette participation.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC du Plateau Nord Est à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférent.

46 Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 -Opération Plateau Nord Est

Par délibération du Conseil municipal du 24 juin 2010, la ville de Chartres a confié à la SPL Chartres Aménagement la réalisation de l'opération du Plateau Nord-Est, via une concession publique d'aménagement d'une durée de 20 ans et qui a pris effet le 3 septembre 2010.

Conformément au code de l'Urbanisme, notamment l'article L300-5, et au Code Général des Collectivités Territoriales, la concession prévoit l'obligation pour le concessionnaire de rendre compte au concédant de l'état d'avancement de cette opération par l'intermédiaire d'un compte rendu annuel à la collectivité locale des activités concédées. Le compte rendu qui vous est présenté a été arrêté le 31 décembre 2018.

Les faits marquants en 2018:

- Démolition de l'ERSA et de l'ancien aérodrome
- Dépollution pyrotechnique sur les emprises de l'aérodrome et de l'ERSEA
- Dépôt du permis de construire du futur parc des expositions (PEX)
- Lancement de la modification du dossier de création de la ZAC et reprise de l'évaluation environnementale

Au 31 décembre 2018, le bilan financier de l'opération présente un bilan global prévisionnel actualisé de 116.099.781,56 € H.T. en dépenses et de 118.891.652,00 € H.T. en recettes. La participation du concédant prévue pour cette opération est de 30.00.000 €.

L'année 2019 sera marquée par l'approbation du dossier de création modificatif de la ZAC et la réduction de son périmètre. De nouvelles études seront lancées afin de compléter et de mettre à jour l'évaluation environnementale et le programme des équipements publics. Les fouilles archéologiques sur l'emprise du futur PEX reprendront. Enfin, il conviendra de signer un avenant n° 7 au traité de concession afin d'intégrer la participation du concédant et permettre d'équilibrer le bilan de l'opération.

Avis favorable de la commission Générale réunie le 11 juin 2019 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC Plateau Nord Est.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

TRIBUNES

TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

TRIBUNE CHARTRES INSOUMISE

LE PLATEAU NORD-EST: LA FUITE EN AVANT ET LE RINGARDISME

Déplacer l'hippodrome, détruire la Halle Jean Cochet, supprimer le CRJS, dans quels buts? Faire des millions d'euros d'investissement sur l'aérodrome alors que les nuisances sont importantes pour tout l'ouest de l'agglomération. Déplacer le centre commercial Carrefour de l'autre côté de l'avenue Jean Mermoz. Construire un nouveau Chartrexpo alors que sa fusion avec la salle de spectacles (prévue au pôle gare) permettrait de faire d'importantes économies. Par contre absence de réflexion sur la logistique du dernier kilomètre parcouru alors que cet espace urbain a une fonction stratégique pour la ville et l'agglomération. Sur le plateau nord-est, le maire veut tout chambouler. La vente au prix fort (espérée) à un investisseur des terrains limitrophes à l'aérodrome devait permettre de financer l'aménagement de toute cette zone.

Malgré les nombreux avertissements sur le peu de crédibilité du schéma d'aménagement, son gouffre financier (116 millions d'€), la création d'un centre commercial sans aucune innovation, le maire a commencé à faire exécuter son plan. La pharmacie nationale de l'Armée a été fermée et détruite. Or ce site aurait pu accueillir à peu de frais le centre logistique urbaine de l'agglomération. Les hangars de l'aérodrome ont été déplacés de quelques centaines de mètres alors qu'il aurait été préférable d'éloigner la piste de la zone urbaine. Le permis de construire du nouveau Chartrexpo est déposé. Il pourrait pourtant être construit sur l'emplacement actuel. Et ce n'est pas fini. Dans le projet de ZAC, la gendarmerie n'existe plus, tous les équipements utilisés par la population sont supprimés, certains reconstruits non loin et l'avenue Jean Mermoz retracée pour l'orienter par rapport à la cathédrale.

Mais, comme c'était prévisible, l'investisseur se retire du projet. Mr Gorges fait des promesses que d'autres doivent payer, mais cette fois cela ne prend pas.

Il est donc urgent de réviser le projet d'aménagement du plateau nord-est. Il doit rester un espace consacré aux sports avec l'implantation raisonnée d'un nouveau quartier, de nouvelles fonctions urbaines au service des habitants, en limitant les nuisances. Les impératifs sociétaux de notre époque doivent être pris en compte pour éviter, entre autres, de condamner 47 hectares de terre cultivable (pratiquement les dernières de la commune) pour le futur Chartrexpo.

Le projet d'aménagement du plateau nord-est du maire est fondé sur des principes obsolètes et néfastes du siècle dernier. Le « bougisme » ne fait pas une vision et encore moins une politique.

Bel été à tous!

Le groupe municipal Réinventer Chartres Monique Kopfer, Josette Morin Berenfeld, Sandra Renda, Noël Billard, David Lebon et Sébastien Tenaillon

Y'A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?

Voici venu le temps des départs à la plage et de la plage des Épars. Au choix. Et surtout en fonction des moyens... L'année scolaire qui s'achève a été pour le moins mouvementée. Notre pays n'est plus tout à fait le même qu'en septembre dernier. Les remous provoqués par la privatisation d'Aéroports de Paris en est une preuve supplémentaire. Les français souhaitent pouvoir s'exprimer sur les grands sujets qui les concernent. Depuis des années, la France Insoumise propose dans son programme la tenue de référendums réguliers. Les gilets jaunes ont enfoncé le clou en réclamant le RIC. Et cette fois, nous-y sommes!

Alors bien sûr, le RIP de monsieur Macron n'a pas tout bon, tant sur la forme que sur le fond. Mais la parole rendue aux citoyens est déjà une victoire en soi. Nous avons maintenant neuf mois pour réunir 4,7 millions de signatures. Si nous y parvenons, la pétition mise en ligne par le gouvernement accouchera d'un référendum pour ou contre la privatisation de Aéroports de Paris. Au train où vont les choses, le quota requis sera atteint d'ici la fin de l'été. Mais ne nous démobilisons pas pour autant! Un nombre de signataires élevé enverrait un message fort à ceux qui ont pris la mauvaise habitude de privatiser les profits et de mutualiser les pertes. Plus globalement, il s'agit de réaffirmer notre attachement aux services publics de notre pays. Les plus modestes le savent déjà, quand tout est privé, nous sommes privés de tout. Face à ce capitalisme devenu fou, où règnent les lois de la jungle et du silence, des moments politiques improbables se forment. Comme lors du meeting de lancement de la pétition qui nous préoccupe ici, où nous avons pu voir les communistes et les républicains main dans la main.

En extrapolant un peu, nous devrions être capables d'en faire autant face à l'emballement climatique qui menace tous les êtres vivants. Les vieux schémas s'effondrent. Il n'y a plus ni droite, ni gauche. Il y a ceux qui relèvent les manches pour tenter quelque chose et ceux qui persistent dans le déni. À Chartres, une plateforme citoyenne transpartisane est justement à pied d'œuvre pour rédiger un programme municipal à la hauteur en matière de démocratie, de social et d'écologie.

Site de la pétition: https://www.referendum.interieur.gouv.fr/ Attention: vous ne pourrez donner votre avis que si vous êtes inscrits sur les listes électorales. N'hésitez pas à signaler aux autorités compétentes les bugs que vous pourriez rencontrer sur le site.

Denis Barbe chartres.insoumise@gmail.com

TRIBUNE SANS ÉTIQUETTE

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

« LES RÉPUBLICAINS SONT MORTS, VIVE LE RO!! »

Le titre est-il si provocateur? Entre la dernière raclée électorale et le mouvement de désertion du cargo fantôme, la crise actuelle de la droite, loin d'être une crise de croissance, est au contraire la fin d'un processus de pourrissement. Une décomposition salutaire quand il s'agit du système des partis, mais plus inquiétante s'il s'agit de la France, de sa souveraineté, de sa vitalité, de son unité.

Avec les élections municipales qui s'annoncent on devrait aussi se préoccuper des enjeux plus larges que la sphère locale. Nous plaidons pour une France qui se retrouve. Une France retrouvée qui s'incarne dans un peuple réconcilié, fier de ses racines et prêt à relever tous les défis loin de cette « start-up nation » qui rassemblent courtisans et petits marquis inutiles à l'intérêt général. Leur chef, Macron, a mis le feu aux poudres populaires et sincères. Il croit avoir éteint l'incendie avec la répression dont il a massivement fait usage.

« À vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes » (John F. Kennedy)

Le chantier de la France retrouvée mérite qu'on s'y arrête, qu'on s'y unisse et qu'on s'y attelle. Comme quand la maison brûle et que l'on tombe à genoux, pour mieux se relever.

Un chantier où chaque Français aura sa place, de la petite fille espérance aux plus hautes clés de voûte, dans lequel sont bienvenus tous les petits roitelets, même avec moins de plumes!

D'ici là, je vous souhaite un bel été à tous. Vive la France!

Thibaut Brière-Saunier

PS: Notre maire de Chartres lance ces jours-ci une déclaration d'indépendance des maires de France... Il y rappelle notamment que « les premières libertés publiques françaises naquirent des libertés accordées aux communes du royaume de France »... Preuve que l'on était plus libre avant nos monarques républicains autoproclamés et que les reconquêtes à venir commencent par le bas!

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com Twitter: @ canardsanstetel

FB: Alliance-Royale-sur-Chartres

VOUS AVEZ DIT: « INSINCÈRE »?

Nos opposants socialistes avaient en 2014 proposé aux Chartrains de « réinventer Chartres ». Avec le succès que l'on sait. Comme en 2001, comme en 2008, et bientôt comme en 2020, si on les écoute lors du dernier conseil municipal, leur tactique ne varie pas: pour tenter d'expliquer les transformations de Chartres que nous avons conduites, ils avaient dénoncé notre pseudo « dette cachée ». Leur porte-parole, tribun de comédie, parle aujourd'hui de « comptes insincères ». C'est au mieux du comique de répétition, au pire du mensonge pur et simple tant nos comptes sont certifiés et contrôlés, ou simplement le masque dérisoire de leur absence de projet. Avec ces » ré-inventeurs » -là, Léonard de Vinci ne craint pas la concurrence.

Car leur slogan bute toujours sur la même évidence: une dette se mesure à la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Et nous pourrions le faire en moins de 8 ans, quand il en aurait fallu 30 et plus à nos prédécesseurs socialistes d'avant 2001. Et quand aujourd'hui, après l'amputation des ressources communales par les mentors socialistes de nos critiques municipaux, les villes moyennes tentent, tant bien que mal, de rester sous la barre des 12 ans. Nous ne serons jamais parfaits. Mais du moins les Chartrains peuvent-ils vérifier que depuis 2001, nous avons baissé année après année les taux de leurs impôts locaux. Quand ils étaient avant cette date supérieurs de 80 % à la moyenne des villes comparables, nous sommes revenus dans la moyenne.

Et en même temps notre dette sécurisée a servi exclusivement à financer les investissements, les équipements dont tous les Chartrains bénéficient. Alors que la dette de notre État aux poches béantes sert à payer les fins de mois de son fonctionnement ordinaire.

Mais le plus délirant est ailleurs. Car notre prophète d'un écolo-socialisme chartrain est aussi le directeur du développement d'un projet immobilier et commercial géant dans la banlieue nord de Paris, avec même une piste de ski sur un lieu plat comme la main. Léonard, le vrai, n'y aurait pas pensé. Les promoteurs: un groupe de grande distribution... et la finance chinoise! Souvenirs: notre imprécateur local nous avait jadis faussement accusés d'avoir emprunté l'argent de nos projets à des banques chinoises. Mais ça c'était avant! Toujours est-il que les opposants à ce délire ont réussi à faire annuler le Plan Local d'Urbanisme de la petite ville porteuse du projet. Du jamais vu ou presque! Et parmi les soutiens de ces gens-là, figurent tous les maîtres à penser socialistes de notre visionnaire local. Et d'abord Monsieur Hamon, son père spirituel depuis 20 ans...

« Insincère », avez-vous dit? Bonnes Vacances à tous.

Les élus de la majorité municipale

87º levée Comme une lettre à la poste...

Cette expression, connue d'une grande majorité, signifie que tout se passe sans souci, tout se déroule sans accroc, comme pour le courrier de l'époque. Sauf que parfois La Poste devait faire face à des pépins postaux, bref (!) des imprévus. En voici deux, à et vers Chartres.



épin postal à Chartres 1 en octobre 1984. Le facteur du quartier du Faubourg-la-Grappe s'est fait dérober sa sacoche pendant sa tournée. Le voleur car il s'agit bien d'un vol – était à la recherche du contenu des enveloppes, surtout ce qui pouvait se monnayer. Celles-ci ont été ouvertes - plutôt déchirées - puis retrouvées. Retournées au bureau de Chartres RP (pour Recette Principale), elles ont été réparées par une bande collante, datées, puis distribuées aux destinataires avec deux jours de retard. Une mention manuscrite en rouge authentifie les faits.

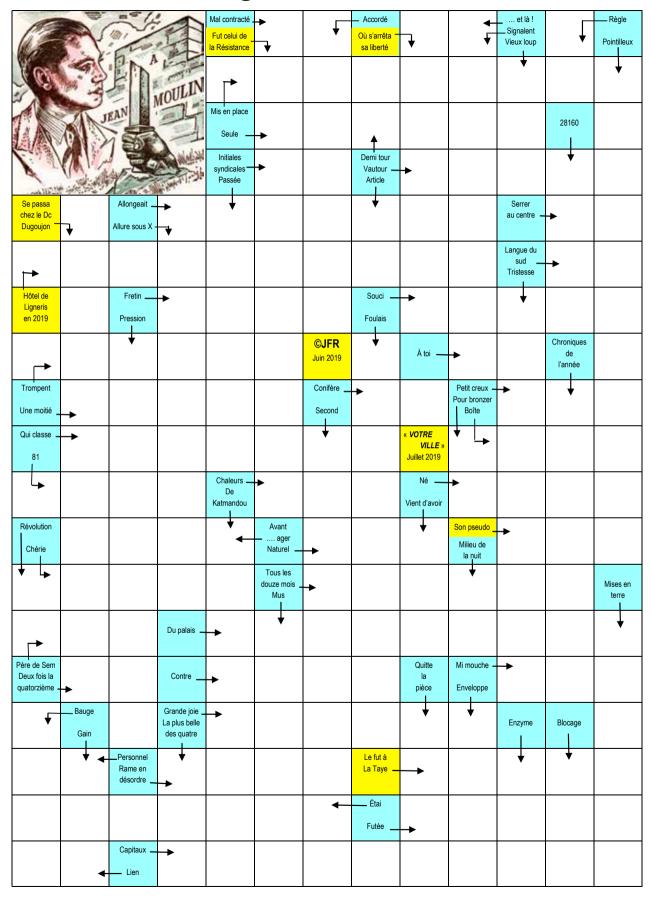
Pépin postal vers Chartres 2 le 29 janvier 1988: un courd'une entreprise Hautes-Pyrénées, pour entreprise chartraine. L'état pitoyable du document ne doit pas nous inciter à le jeter. C'est un blessé, un survivant: la raison s'affiche clairement. Cet accident d'aéropostale survenu à l'aéroport de Toulouse-Blagnac dans la nuit du 28 au 29 janvier. L'avion transportait 6 tonnes de courrier à destination de Paris, de sa banlieue et des départements avoisinants. Un incendie s'est déclaré à bord juste avant le décollage (notre enveloppe en conserve les stigmates). L'eau,

la neige carbonique des pompiers ont poursuivi l'œuvre du feu et seulement une tonne a pu être récupérée dans un état de décomposition plus ou moins avancée. Certains courriers ont été entièrement détruits, d'autres sans traces ont été « retardé » et le nôtre « détérioré ».

Il est rare que des documents « pourris » fassent la fierté d'un collectionneur. Et pourtant, je n'hésite pas une seconde à vous les montrer!

Jean-Francis RESSORT, Cercle philatélique chartrain

Ce mois-ci - grille 113 - Entre ici Jean Moulin



COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ PARCOURS EN CŒUR DE VILLE

JSQU'AU 1^{er} SEPTEMBRE

ENTRÉE LIBRE

www.chartres.fr

Galerie BAYART CHEMINE ARTS

